

Rapport final du séminaire - atelier sur les leçons à tirer du dialogue inter congolais et les perspectives pour la période de transition

« Vision et rôle de la société civile congolaise »
CAP – Bukavu

Session organisée par :

Le CENADEP/Antenne du Kivu
Le GIDH Law Group Bukavu
Le CEDAC

Bukavu 10 – 12 Juin 2002

Introduction générale

1. Présentation de l'atelier
2. Les objectifs
 - Objectif Global
 - Objectifs spécifiques
3. Les participants
4. Synthèse des résultats de l'atelier

I. Rôle de la société civile pendant le dialogue inter congolais

1. Le rôle des délégués et des experts
 - a) Témoignage d'un délégué
 - b) Témoignage d'une experte : Venantie BISIMWA
2. Le suivi du dialogue intercongolais par les acteurs de la société civile en Province
 - a) Suivi du dialogue inter congolais par la société civile du Sud Kivu
 - b) Suivi du dialogue inter congolais par la société civile du Nord Kivu
 - c) Suivi du dialogue inter congolais par la société civile de la Province Orientale

II. Les atouts et les limites du dialogue inter congolais

- A) Atouts et limites du dico
- B) La société civile à Sun City
- C) La société civile en Province

III. Les évolutions après Sun City : vers un compromis global

1. Contexte actuel et tendances
2. Atouts et limites concernant les principales parties concernées

IV. Rôle et vision de la société civile

1. Les enjeux et défis
2. Le rôle de la société civile
3. Perspectives

V. Actions à mener

- 1 Concernant la concertation des acteurs de la société civile
2. Concernant des divergences sur des questions importantes
3. Concernant la perception de la société civile (Ethique et déontologie professionnelle)

Annexes

Annexe I. Témoignages sur l'activité de la société civile pendant le dialogue inter congolais.

A. Témoignages de Sun City

1. Témoignage d'un délégué au dialogue inter congolais
 2. Témoignage d'une experte au dialogue inter congolais
- #### B. Témoignages du suivi du dialogue inter congolais en province
1. Suivi du dialogue inter congolais au Nord-Kivu
 2. Suivi du dialogue inter congolais au Sud-Kivu

3. Suivi du dialogue inter congolais en Province Orientale
Rôle de la société civile de la Province Orientale dans le changement politique en RD Congo
Sensibilisation et accompagnement des populations au dialogue inter congolais à Kisangani

Annexe II. Quelques considérations sur la société civile du Nord-Kivu

Annexe III. Rôle de la Société Civile du Sud-Kivu

Annexe IV. Discours d'ouverture et de clôture

1. Mots d'ouverture
2. Mot des participants
3. Mots de clôture

Annexes V. Invitation et Programme de l'atelier

Annexes VI. Liste des participants

Introduction générale

1. Présentation de l'atelier

Du 10 au 12 Juin 2002, le Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire CENADEP – Antenne du Kivu, le Centre d'Etudes de Documentation et d'Animation Civique (CEDAC), et le Groupe International des Droits Humains GIDH Law Group Bukavu ont organisé conjointement, au Centre d'Accueil Protestant de Bukavu, *le séminaire atelier sur les leçons à tirer du dialogue intercongolais et les perspectives de la période de transition.*

Les trois organisations suivent, depuis des années, la situation politique en RDC et accompagnent les initiatives de la société civile visant l'amélioration de la participation populaire à l'émergence d'un Etat des droits. Ils font, en particulier pendant cette période de transition démocratique, le constat que de Gaborone à Sun City, en passant par Addis-Abeba, le peuple congolais fonde son espoir sur l'aboutissement des négociations politiques inter-congolaises (Dialogue inter-congolais) dont le principal résultat est la fin de la guerre.

Avec la volonté affichée par les belligérants congolais d'aller de l'avant dans l'application de l'Accord de paix de Lusaka et les encouragements de la Communauté internationale tous les espoirs étaient permis concernant le dialogue intercongolais même si l'on savait que les choses ne seraient pas aussi faciles.

Conscientes de leur mission et du rôle qu'ils doivent jouer dans l'aboutissement du dialogue inter-congolais, les organisations de la Société civile ont soigneusement préparé leur participation au dialogue. A chaque rendez - vous des informations ont été échangées, des documents distribués, des émissions radio diffusées et des stratégies élaborées.

C'est pour soutenir cette dynamique que le CEDAC a organisé à Bukavu, en Juin 2001 une première concertation des acteurs de la société civile du Sud Kivu sur la manière dont la société civile pourrait participer dans ce dialogue.

Après la rencontre de Gaborone le bureau de coordination de la société civile du Sud Kivu, avec l'appui des Eglises chrétiennes de Bukavu, à organisé à Bukavu deux grandes rencontres d'harmonisation des cahiers des charges une première pour des délégués du Sud Kivu, une seconde pour les délégués des provinces de l'Est de la RD Congo.

Le CENADEP, dans son action d'accompagnement et d'appui au travail de la société civile pour une paix durable en R.D. Congo a participé aux différentes concertations nationales, notamment à l'atelier d'harmonisation du cahier de charges, tenu au Centre Thérésianum de Kinshasa, du 7 au 14 octobre 2001.

Du 18 au 25 janvier 2002, le CENADEP a également conduit une mission en vue de la préparation de la rencontre d'Addis Abeba Il s'est agit d'une mission exploratoire visant à rechercher des facilités de travail de la société civile congolaise à Addis Abeba durant le Dico.

Tout au long du déroulement des travaux de Sun City, le CENADEP a joué un rôle de premier rang dans l'organisation et la supervision du secrétariat technique des experts de la société civile au Dico.

Le Groupe International des Droits Humains LAW GROUP à peine après avoir ouvert ses bureaux à Bukavu le 1^{er} Octobre 2001 a apporté sa contribution à l'atelier d'harmonisation des cahiers des charges des délégués de l'Est au dico qui s'est tenu au Centre d'Accueil Protestant de Bukavu du 4 au 14 Octobre 2001.

Par la suite, au mois de Janvier, avec l'IFES, le Law Group a soutenu financièrement et sur le plan pédagogique la session d'harmonisation des cahiers des charges organisée à Kinshasa pour les délégués de l'ensemble du pays. Deux rencontres ont été organisées du 15 au 17 janvier puis du 6 au 8 février 2002 respectivement à Goma et à Bukavu, sur les Stratégies d'accompagnement des délégués au Dialogue inter-congolais pour les acteurs de la société civile.

Les ateliers ont eu le mérite d'identifier les éventuels points d'achoppement du dialogue inter-congolais et de formuler des stratégies et des actions à mener pour donner plus de chance de réussite au forum de Sun City.

Ainsi qu'il a été dit, à plusieurs reprises, si la rencontre de Sun City n'a pas été le succès total que tous souhaitaient, elle est loin d'être un fiasco. Pour beaucoup Sun City a été un pas important et décisif vers la paix en RDC.

Le fait que, l'Accord cadre conclu entre le gouvernement et le MLC n'ait pas inclus tous les acteurs politiques et que les mécontents se sont constitués de leur côté en un groupe distinct, l'Alliance pour la Sauvegarde du Dialogue Inter congolais, pour exiger la poursuite des concertations entre Congolais, montre bien qu'il y a encore du chemin à parcourir pour que la paix revienne en RDC.

Il apparaît clairement que le retour à la paix et la construction d'un Etat des droits en RDC continuera à mériter une attention particulière de la part de la population.

C'est pourquoi nos partenaires de la société civile qui souhaitaient se concerter pour mieux négocier le nouveau virage en RD. Congo ont exprimé le besoin de tirer les leçons de ce qui s'est passé à Sun City et d'échanger sur les évolutions futures. *Ce qui s'était passé à Sun City nécessitait que les acteurs de la société civile se concertent pour s'accorder sur leur vision et élaborer des stratégies en vue de la participation de la population au processus de démocratisation et à la construction de la paix.*

En organisant cet atelier le CENADEP-Antenne du Kivu, le GIDH Law Group, et le CEDAC entendaient répondre à cette demande.

2. Les objectifs

- Objectif Global

A la lumière du dialogue inter congolais ce séminaire atelier visait à permettre aux acteurs de la société civile de s'accorder sur une vision commune sur les stratégies permettant à la

population de participer pleinement et de façon responsable dans le processus de démocratisation en cours en RDCongo.

- Objectifs spécifiques

Tirer les leçons de l'action de la société civile lors du dialogue Inter-Congolais à Sun City (Afrique du Sud)

Réfléchir sur les stratégies et actions nouvelles à mener en vue de la participation de la population dans la construction d'un Etat des droits en RD.Congo ;

S'accorder sur le rôle de la Société Civile après Sun City .

3. Les participants

Les participants ont été choisis parmi les acteurs de la société civile du Sud et du Nord Kivu du Maniema, et de la Province Orientale sur la base de leur capacité d'analyse et de réflexion et de l'implication de leurs organisations dans le travail d'éducation civique.

Cependant, des problèmes de sécurité à Kindu et en Ituri et de façon plus générale les difficultés liées à la communication n'ont pas permis aux délégués de Kindu et de Bunia de participer à l'atelier.

4. Résultats de l'atelier

L'atelier a permis d'identifier les défis auxquels la société civile fait face, ce que devrait être son rôle et quelques actions à mener

1. Les défis

Les *divergences de vue entre acteurs de la société civile* notamment au sujet de la conception de la nature même de la Société civile , les risques courus par le pays (ex. la dictature ou balkanisation ?), selon qu'on est en territoire sous contrôle gouvernemental ou rebelle ;

Les stratégies les plus adéquates pour obtenir la meilleure participation de la population au processus de démocratisation en cours ne sont pas élaborées ;

la balkanisation de certaines provinces de l'Est qui a comme conséquence tantôt l'absence tantôt une multiplicité des coordinations de la société civile ;

Bon nombre des organisations de la société civile ne vivent pas les valeurs qu'elles prêchent et en particulier la démocratie et font preuve d'une faiblesse notoire dans l'anticipation ;

Le champs d'action de la société civile semble se limiter aux seules droits civils et politiques et font peu de cas des droits sociaux, économiques et culturels ;

Les acteurs de la société civile ne sont pas toujours suffisamment informés ;

Manque d'un leadership capable d'une réflexion critique sur des faits sociaux ;

L'intolérance entre les multiples acteurs au sein de la société civile qu'il ne faudrait pas, ceci dit, regarder comme un danger.

2. Rôle de la société civile

Lors des travaux en carrefours et des discussions en plénière les participants ont brossé les grandes lignes de ce qu'ils considèrent comme étant le rôle et la vision de la société civile au lendemain du dialogue inter congolais.

Il s'agit de :

mener le combat en vue de la sauvegarde de l'intégrité territoriale.

Contribuer à la construction de la paix, à la défense et à la promotion des droits de l'homme, à l'avènement d'un Etat des droits.

Concevoir des stratégies et des actions appropriées afin de suivre le développement politique post Sun City,

Favoriser une large participation populaire et construire des nouvelles solidarités alternatives,

Poursuivre le combat mené de longue date aux cotés des populations pour améliorer leurs conditions de vie par exemple apporter l'aide aux sinistrés du volcan Nyiragongo, canaliser les revendications des populations pour combattre les inégalités sociales, etc.

Améliorer les relations de partenariat avec les bailleurs des fonds.

Pour jouer ce rôle, la société civile envisage de :

Améliorer la communication entre ses membres et avec ses partenaires

Renforcer et améliorer le lobbying aux niveaux de la communauté internationale, des bailleurs de fonds et des médias,

Améliorer la participation de toutes les couches de la population au processus en cours.

3. Actions à mener

Concernant la concertation des acteurs de la société civile

Améliorer la participation populaire par la mise en place ou la revitalisation des coordinations de la société civile à tous les niveaux et à l'intégration de la perspective genre dans l'action de la société civile

Echanger sur le rôle et l'identité de la société civile

Organiser des concertations entre acteurs de la société civile à tous les niveaux des territoires, au niveau national en passant par les provinces et au niveau de la sous région. En tous les cas, il faudra agir localement tout en pensant globalement.

Concernant des divergences sur des questions importantes

Sensibilisation et information sur ces questions

Renforcer les capacités d'appréhension et d'analyse des acteurs de la Société Civile notamment par l'amélioration de l'accès aux moyens de communication électroniques

Concernant la perception de la société civile (Ethique et déontologie professionnelle)

Finalisation et vulgarisation du code d'éthique de l'activiste de la société civile

Procéder périodiquement à des échanges sur le contexte dans lequel on travaille et vit.

Evaluation régulière des actions de la société civile

I. Rôle de la société civile pendant le dialogue inter congolais (dico)

La société civile a joué un rôle de tout premier plan dans le dialogue inter congolais par sa participation directe au dialogue à Sun City et par les activités de suivi organisées dans les Provinces pendant le dico. A Sun City deux groupes d'acteurs de la société civile étaient actifs : les délégués et les experts. L'action menée par les uns et les autres était complémentaire. Elle a été analysée lors de l'atelier pour identifier les forces et les faiblesses et élaborer des stratégies alternatives.

Le rôle des délégués et des experts

a) Témoignage d'un délégué au dico

Les délégués de la société civile au dialogue ont joué un rôle qui a été généralement apprécié. Masumbuko Ngwasi Denis qui a participé au dialogue intercongolais à Sun City comme délégué du Nord Kivu a fait un témoignage saisissant et vivant du travail réalisé à Sun City. Il retient pour sa part que le dialogue intercongolais s'est soldé par des bons résultats qui consistent dans :

L'adoption à l'unanimité du règlement intérieur et de l'ordre du jour,

La conduite effective des négociations dans les cinq principaux domaines suivants: économique et financier, Paix et Réconciliation, Affaires humanitaires, social et culturel, Défense et sécurité, Politique et juridique.

l'adoption de 37 résolutions dont 9 dans le domaine économique et financier, 7 dans le domaine de la paix et la réconciliation, 9 dans les affaires humanitaires, sociales et culturelles, 5 pour la défense et sécurité et 7 dans le domaine politique et juridique.

Il signale, néanmoins, tout d'abord que ces résolutions n'ont pas été coulées en textes finis et, ensuite, que les points relatifs au nouvel ordre politique et le texte d'engagement pour la paix et la réconciliation n'ont pas été traités. Ce dernier n'a pas été signé parce qu'il supposait la fin heureuse du Dialogue inter congolais.

Le dialogue intercongolais n'a pas été une entreprise facile. Parmi les difficultés rencontrées on peut citer la question de la représentativité de l'opposition politique posée par le Mouvement de Libération du Congo (MLC) au début des travaux, la difficulté d'adopter certains points de l'ordre du jour, notamment celui en rapport avec le nouvel ordre politique, la divergence dans la compréhension du concept nouvel ordre politique par les belligérants, la suspension par le Gouvernement de sa participation aux travaux suite aux événements de Moliro, le refus de discuter le Plan Mbeki II.

En guise de conclusion Masumbuko affirme la confiance des délégués dans l'avenir et leur souhait de voir se poursuivre les négociations. Il constate, en outre, l'apparition d'une nouvelle carte politique bipolaire signe bien que la crise congolaise est encore là. Au nom du destin collectif, il invite à prendre de toute urgence des initiatives salutaires.

b) Témoignage d'une experte au dialogue inter congolais

Madame Bisimwa a participé au dialogue inter congolais comme experte déléguée par le Caucus femmes.

Selon Madame Bisimwa la Société Civile s'est conformée dans son ensemble à son cahier des charges. Une structure unique de la Société Civile congolaise a été créée sur place à Sun City afin d'exercer des pressions sur les politiciens afin de les amener à reprendre les travaux lorsqu'ils furent suspendus à cause du dossier Moliro.

Madame Bisimwa a fait part des difficultés qui ont handicapé le désir de la société civile de jouer le rôle de contre-pouvoir. Il s'agit pour l'essentiel des divergences de vues au sein de la Société Civile qui ont éclaté au grand jour au sujet de la position à adopter par la société civile face à la décision du gouvernement de suspendre sa participation aux travaux du dialogue intercongolais.

Ces divergences étaient aggravées par la faiblesse d'analyse des enjeux chez certains membres de la société civile. Néanmoins elle a noté que la société civile dans son ensemble a influencé la signature de l'accord-cadre entre le Gouvernement et MLC jouant son véritable rôle de contre-pouvoir.

Il n'en demeure pas moins ceci dit que la société civile était exposé au risque de tomber dans les pièges des divisions (tribales, ethniques et régionalistes , le positionnement politique).

2. Le suivi du dialogue intercongolais par les acteurs de la société civile en Province

La volonté de la société civile de contribuer au succès du dialogue en assurant le suivi sur terrain s'est matérialisée par la mise en place des commissions de suivi du dialogue intercongolais ou par l'élaboration des programmes par des organisations d'éducation civique.

Le témoignage des acteurs de la société civile des Provinces du Nord et du Sud Kivu et de celle de la Province Orientale montre le fait important que les acteurs de la société civile restés au pays ont mené , avec un engagement variable, une action d'éducation civique visant à informer régulièrement la population au sujet du déroulement du dialogue d'un côté et de l'autre de pourvoir les délégués et les experts présents à Sun City en informations concernant les populations.

a) Suivi du dialogue inter congolais par la société civile du Sud Kivu

Peu avant la tenue avortée du dialogue les délégués du Sud Kivu avaient mis en place une commission de suivi. Cette commission a suivi régulièrement le déroulement du dialogue à Sun City et tenu à rendre compte à la population. La restitution du pré dialogue a été faite aux composantes de la société civile ce qui constitue le témoignage de ce désir de rendre compte.

Parmi les activités menées par la société civile on a noté qu'elle a conçu et signé des pétitions, diffusé des documents en rapport avec le DICO, expédié ses avis et ceux de la base aux délégués en négociation à Sun City.

La collecte des attentes de la population concernant le dialogue inter congolais en vue de les transmettre aux délégués et aux experts présents à Sun City.

Elle a également procédé à la vulgarisation de l'Accord-cadre et d'autres informations concernant le dialogue inter congolais. Pour cela la Commission a publié le Journal du DICO et mis à la disposition du public un tableau d'affichage.

La Commission a dû faire face à de nombreux défis notamment la question de la survie des activistes de la société civile engagés dans ce travail et leur respect de l'éthique ainsi que la difficulté de mettre au point une bonne stratégie permettant la participation des populations de l'ensemble de la Province dans le processus en cours.

Pendant la préparation du dialogue inter congolais, des divergences sont apparues sur des questions comme le statut de citoyenneté des Banyamulenge.

Les actions futures devraient être orientées en priorité vers l'amélioration de la communication entre la base la coordination, des actions de lobbying orientées vers la Communauté internationale, les bailleurs des fonds et les médias, le renforcement des compétences de la coordination de la société civile et des rencontres d'échange pour parfaire la connaissance entre acteurs et intervenants locaux, nationaux et internationaux.

b) Suivi du dialogue inter congolais par la société civile du Nord Kivu

Parmi les initiatives visant le suivi du dialogue inter congolais il y a eu la mise en place de la commission de suivi du dialogue inter congolais à l'instar des autres provinces. Le constat fait est que pour diverses raisons, cette commission n'a jamais fonctionné.

Il n'empêche que le suivi du dialogue inter congolais a été fait par d'autres structures de la société civile comme le GLIREDIC (Groupe de Liaison et de Réflexion sur le Dialogue Inter congolais) qui avait pour objectif de rassembler les informations sur le déroulement du dialogue afin de les répercuter à la base et de récolter les propos de la base et les transformer en informations supplémentaires à envoyer aux délégués à Sun City.

La vulgarisation des informations était faite par un bulletin, des prises de position étaient rédigées et des marches organisées pour exiger la reprise des travaux du dialogue après leur suspension (cfr. cas Moliro), la sensibilisation de certains Etats à cesser de porter leur appui aux pays agresseurs du Congo, etc.

La Société civile du Nord-Kivu a rencontré des difficultés parmi lesquelles on peut citer la censure des communiqués de presse de la Société Civile, les luttes d'intérêt au sein de la Société Civile (problème d'autochtonie), la recherche de légitimité au sein de la société civile par certains acteurs politiques .

Depuis la mi - janvier Goma le chef lieu de la Province du Nord-Kivu a été détruite sur une bonne partie de sa superficie par l'éruption du volcan Nyamulagira. Face à ces événements, la société civile de Goma est partagée entre la nécessité d'accorder la priorité à l'assistance aux victimes du volcan et celle de suivre le dialogue inter congolais.

Parmi les difficultés auxquelles les membres de la société du Nord Kivu ont fait face on a cité sa division, les intimidations et à des difficultés d'accéder à la radio.

c) Suivi du dialogue inter congolais par la société civile de la Province Orientale

Pour assurer le suivi du dialogue inter congolais la société civile de la Province orientale avait initié des activités visant à informer la population et à recueillir ses avis. C'est ainsi qu'elle a mis sur pieds l'opération dénommée « Dialogue Yetu » dont les principales activités étaient les émissions radio, les débats, le lobbying, les concerts musicaux avec production des cassettes musicales.

Il a été mis à la disposition de la population des boîtes à suggestions pour lui permettre de s'exprimer. Des actions de désobéissance civile (journée ville morte par exemple) ont été aussi organisées pour exiger la poursuite et le bon déroulement du Dialogue Intercongolais. Cette sensibilisation a été faite à travers la Synergie pour la Paix ou SYPA, en collaboration avec d'autres organisations de la Société Civile.

Parmi les difficultés rencontrées, on peut citer les nombreuses et laborieuses négociations pour obtenir l'autorisation de l'autorité locale pour mener les actions, le manque d'informations et des moyens de communication la ville de Kisangani ne comptant que deux appareils branchés sur l'Internet.

Ces difficultés ont eu pour conséquences à certains moments une rupture avec Sun City. Le fait majeur concernant la Province Orientale, grande victime des affres de la guerre, est la partition depuis 1998, de la Province en plusieurs zones d'influences. En effet la Province Orientale est répartie entre le RCD Goma, le MLC /Bemba, RCD/ML et le RCD National.

Cette situation a de nombreuses implications. L'accès d'une partie de la Province à une autre est assez difficile avec le risque, pour ceux qui se déplacent, d'être traité d'espions. Il en est de même de la mise en place d'une coordination unique au niveau de la Province et de l'organisations des concertations entre acteurs de la Société Civile au niveau de l'ensemble de la Province et d'un autre coté les actions sont menées de façon isolée et éparse. L'antagonisme entre associations financées et non-financées est caractéristique des difficultés auxquelles de la société civile de la Province Orientale fait face.

Néanmoins, les événements récents ont renforcé les relations entre membres de la société civile.

Avec les affrontements du 5 au 10 juin 2000 entre les armées rwandaise et ougandaise et les massacres du 14 Mai 2002, la société civile a pris conscience de la nécessité de se mettre ensemble pour mener des activités de sensibilisation des populations de Kisangani en faveur du dialogue inter congolais.

Pendant la tenue du dialogue inter congolais la plupart des acteurs de la société civile considéraient que leur rôle était de canaliser les revendications des populations vers les décideurs politiques. L'idée est que la société civile doit influencer sur les décisions des dirigeants et qu'elle doit anticiper en contre-carrant toute action contraire aux intérêts de la population. A l'absence des formations politiques opérationnelles, la Société Civile a un rôle à jouer dans la recherche de la paix. Elle doit en plus cultiver la solidarité entre les activistes opérant en son sein, éduquer et accompagner davantage les populations.

II. Les atouts et les limites du dialogue inter congolais

A) Atouts et limites du dico

Les attentes de la population concernant le dialogue inter congolais notamment l'espoir d'unification du pays qui devrait être suivi de la libre circulation des personnes et des biens d'un endroit du pays à un autre, la mise en place des institutions politiques et le retrait des troupes étrangères n'ont pas été atteintes.

Même les 37 Résolutions adoptées n'ont pas été coulées en termes juridiques, le nouvel ordre politique n'a pas été défini et on a pas abouti à un compromis global inclusif.

Les participants à la session sur les leçons à tirer du dialogue inter congolais ont voulu comprendre les raisons de ce qui a été considéré, par certains, comme un échec et que d'autres préfèrent considérer comme un demi succès en examinant les atouts et les limites du dialogue inter congolais.

a). Les atouts

La matière traitée lors du dialogue inter congolais était abondante, pertinente et opportune au regard de la situation qui prévaut en RDC. Du reste, l'essentiel du point de vue de la population concernant le dialogue inter congolais avait été consigné dans un cahier des charges unique aprêtement discuté par des délégués de la société civile à plusieurs niveaux. Ceci constituait pour la société civile un atout réel lors des débats.

Les délégués de la société civile avaient été dument *mandatés* par leurs bases respectives. Même si il y a beaucoup à dire sur la manière dont ils ont été désignés, la population des grands centres du pays a réagi plutôt favorablement à la mission des délégués de la société civile ce qui leur conférait une légitimité certaine.

La *communauté internationale* (l'Union Africaine, la SADC, l'ONU, l'Union Européenne et en particulier des pays comme la France, la Belgique, la Grande Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique, a joué un rôle de tout premier plan par les pressions qu'il a exercé sur les signataires et les non signataires ainsi que sur leurs alliés respectifs pour aboutir à un accord.

b). Les limites

Bien que les délégués aient pu adopter 37 résolutions la principale limite des acteurs de la société civile était son *incapacité à faire avancer des propositions concernant des questions importantes* comme le retrait des troupes étrangères de la RDC préalablement à la tenue du dialogue inter congolais et d'*avoir une maîtrise suffisante des interférences extérieures* dans les débats.

La *société civile semble avoir été handicapée par d'importantes divergences des points de vue* liées à la perception des intérêts des acteurs et des enjeux en présence. Par ailleurs, la divergence des vues au sein de la Communauté internationale sur la question Congolaise réduit la force de la pression qui peut être exercée sur les parties au conflit en RDC.

Il est clair ,après le quasi échec /succès de Sun City, que pour sauver le processus de démocratisation il faut amener les non signataires de l'Accord Kabila Bemba à y adhérer soit encore à négocier un accord plus global et inclusif.

Mais la situation apres Sun City est loin d'être simple. Elle se caractérise par :

des alliances entre parties aux approches et intérêts apparemment contradictoires qui ne manifestent pas la moindre volonté de compromis et de réconciliation.

la recrudescence de la violence et de l'insécurité dans les territoires sous contrôle rebelle.

La signature de l'Accord Kabila – Bemba a aggravé la situation par la réactivation des foyers de tensions et de violence (Kisangani, Bukavu, Uvira, Haut plateaux d'Uvira et de Fizi et le risque de basculer dans le chaos).

Les atouts comme les limites du dialogue inter congolais se situent *au niveau des délégués* au dialogue inter congolais et *de la matière traitée*. Au total les résultats ont été marqués par le climat qui prévaut à Sun City dont il a été question plus haut.

Les délégués de la société civile au dico étaient habitués, pour la plupart, à traiter des questions d'intérêt national avec un réel sens des responsabilités. Malgré ces atouts ils ont manqué à certains moments de perspicacité pour faire prévaloir leurs positions dans certaines questions délicates subissant plutôt les interférences extérieures. Ils ont également été défavorisés par une certaine tendance à la division, l'immaturation politique et une tendance au positionnement politique, négligeant ainsi l'intérêt national.

Sur le plan du contenu l'essentiel de l'ordre du jour du dico a été traité comme on peut s'en rendre compte au vu des résultats. En termes des résultats soulignons que 37 résolutions ont été adoptées et que l'Accord-cadre a été signé. Il a été déploré la difficulté de dégager un compromis sur les résolutions en rapport avec le nouvel ordre politique et la création de l'armée ainsi que la mise en place de l'Alliance pour la Sauvegarde du Dialogue Inter congolais (A.S.D) qui procède de la difficulté à se mettre d'accord sur un accord unique. De même il est regrettable que les 37 résolutions n'aient pas été coulées en textes juridiques.

B) La société civile à Sun City

La rencontre de Sun City s'est terminée au bout de 52 jours avec un résultat mitigé. Pour certains, il s'agit d'un échec, pour d'autres, d'un succès et pour d'autres encore, d'un demi succès ou demi échec selon qu'ils sont optimistes ou pessimistes. En fait, qui pouvait imaginer qu'une seule rencontre suffirait pour régler tous les problèmes de la République Démocratique du Congo ?

Si l'on considère les surenchères concernant l'ordre politique nouveau, les ambitions exorbitantes des uns et des autres, le peu de volonté de concessions des parties ainsi que la crainte de rentrer de Sun City sans le moindre résultat l'Accord-cadre semblait, aux yeux de beaucoup, un soulagement.

En effet, selon le témoignage de ceux qui ont pris part aux travaux du dialogue inter congolais, le stress, la peur de répondre d'un éventuel échec, les suspicions et le pessimisme caractérisent la vie des délégués de la société civile à Sun City pendant le dialogue inter congolais. Tout, dans cette ville Sud-Africaine, avait un sens, aussi bien les affirmations tonitruantes que les silences assourdissants.

Les importantes divergences observées étaient compréhensibles et c'est par elles que se justifiait la tenue du dialogue inter congolais. Ce qui est préoccupant est que certains protagonistes de la crise congolaise n'ont pas trouvé la force de placer les intérêts de la

nation au - dessus de leurs intérêts personnels ou des intérêts de groupes auxquels ils appartenaient ou étaient liés de l'une ou l'autre façon.

Il a été noté des divergences entre membres de la société civile sur des questions sur lesquelles un accord avait été, pourtant, trouvé au moment de l'élaboration des cahiers des charges. En effet, certains membres de la société civile se sont alignés sur des positions des groupes politiques, ethniques ou régionaux.

Au fur et à mesure que des difficultés surgissent, on voit se désagréger la belle unanimité qui caractérisait la délégation de la société civile et, fait plus étonnant encore, des groupes d'experts venus pour les renforcer. On a vu apparaître des clivages sur certaines questions entre délégués de la capitale ou des provinces, ceci pouvant s'expliquer par le fait qu'il n'y a pas eu assez d'échange et de préparation entre les délégués de l'Est et ceux de l'Ouest avant la rencontre. Une difficulté importante concerne la tentative de positionnement politique de certains membres de la société civile.

La collaboration entre les experts et les délégués au dialogue inter congolais était difficile allant jusqu'à l'évitement. Ceci n'a guère facilité le travail de la société civile qui voulait assurer le suivi des travaux du dialogue inter congolais.

Dans cette ambiance, on ne peut s'étonner de la difficulté de la société civile à faire valoir son point de vue ni de jouer le rôle de médiation entre groupes des politiciens. Ceci dit, il faut reconnaître que l'attention des délégués au dialogue inter congolais a parfois été accaparée par l'approche et le sérieux des délégués de la société civile.

C) La société civile en Province

On a noté plus haut la difficile communication entre les délégués au dialogue inter congolais et les commissions mises en place dans chaque Province après l'échec d'Addis Abeba. Cette situation a nuit aux efforts de la société civile visant à informer régulièrement la population sur le déroulement des travaux du dialogue inter congolais et à transmettre aux délégués les informations sur la situation prévalant sur terrain.

Même là où les commissions ont fonctionné le point de vue de la population n'a pas été suffisamment exprimé faute de moyens ou de stratégie adéquate.

Dans certaines Provinces la commission de suivi a pâti des luttes d'intérêts qui s'expriment par des discours d'autochtonie, la recherche de légitimité dans les structures de la Société Civile se traduisant par la création de plusieurs coordinations dissidentes de la Société Civile ou par le refus de collaborer avec des structures légitimes existantes.

Le désir de positionnement politique des certains membres de la société civile observé aussi bien à Sun City que en Province a été perçu par la population comme visant des intérêts égoïstes.

Néanmoins, les réactions des acteurs de la Société Civile restés en Province avaient eu un impact sur l'attitude des délégués à Sun City.

III. Les évolutions après Sun City : vers un compromis global

1. Contexte actuel et tendances

Deux exposés introductifs ont traité de l'accord-cadre notamment de la manière dont il est analysé par les acteurs locaux, nationaux et internationaux et des événements qui ont suivi Sun City et des évolutions récentes au lendemain de la rencontre de Sun City.

Recrudescence de l'insécurité

Depuis la fin des travaux de Sun City, on a constaté une recrudescence de l'insécurité dans le territoire sous contrôle rebelle, plus particulièrement à Minembwe avec la mutinerie du commandant Masunzu, les massacres interethniques dans l'Ituri et les massacres de Kisangani. A Kisangani, les acteurs de la société civile ont été touchés par la spontanéité avec laquelle les populations ont répondu à l'appel lancé des mutins qu'elle ne connaissait pas. Cette situation a d'ailleurs été récupérée par le pouvoir qui en a profité pour traquer les animateurs de la Société civile de Kisangani.

Remue - ménage dans les milieux politiques

On note également un remue-ménage dans les milieux politiques congolais au lendemain de la signature de l'Accord Cadre. Un des événements les plus importants aura été la création de l'Alliance pour la Sauvegarde du Dialogue inter congolais (A.S.D.) et les premiers accords entre signataires de l'Accord Cadre perceptibles dans l'éloignement de l'entourage de Kabila des personnes qui avaient négocié l'Accord et l'attitude de Bemba qui hésite à se rendre à Kinshasa préférant rester à Kampala. De l'autre côté on a observé des défections dans les rangs du RCD.

Tentative de relance du dialogue inter congolais

Un autre fait important au lendemain du dialogue inter congolais consiste dans les tentatives visant à relancer le dialogue par des pressions de la communauté internationale sur les belligérants et exploration des solutions alternatives notamment la création d'une zone-tampon entre la RDCongo et ses voisins de l'Est.

La question qui se pose en ce moment est celle de savoir quel pourrait être, vu ce contexte en évolution, le rôle de la Société civile.

2. Atouts et limites concernant les principales parties concernées

La situation de la RD Congo fait toujours l'objet d'une intense activité politique et diplomatique au lendemain de la tenue du dialogue inter congolais. En ce moment l'échiquier politique se compose des groupes d'acteurs suivants :

les signataires de l'accord-cadre (le Gouvernement de la R.D.Congo, le MLC, la grande majorité de la société civile, le RCD/Mouvement de Libération, le RCD/National, les Maï-Maï et une bonne partie de l'opposition politique non armée),

les non signataires de l'Accord dont certains ont adhéré à l'Alliance pour la Sauvegarde du dialogue inter congolais (le RCD et une partie de l'opposition politique).

La communauté internationale (l'ONU, l'Union Européenne, en particulier la France et la Belgique, l'OUA, la S.A.D.C. et les Etats-Unis d'Amérique) cherche, quant à elle à explorer la possibilité de dégager un accord inclusif de tous les protagonistes de la crise congolaise.

Par ailleurs, on observe un regain de violences surtout dans les territoires sous contrôle rebelle (tueries en Ituri et à Kisangani, poursuite des affrontements sur les Hauts plateaux de Fizi - Uvira). En même temps on voit des efforts de consolidation des alliances conclues après Sun City entre Bemba et Kabila d'un coté et l'ASD de l'autre.

Mais déjà apparaissent des ratés dans la concrétisation de l'Accord cadre. Il s'avère à l'expérience que cette alliance est un mariage difficile. Kabila aurait remplacé l'équipe qui avait négocié l'accord cadre avec le MLC, ce qui peut être entendu comme un refus de respecter l'accord en question. Bemba reste lié à Kampala et par contre il n'a pas été vu à Kinshasa.

Du côté de l'ASD, on a noté à Bukavu que les militants de l'UDPS à la base s'inscrivent en faux contre l'initiative prise par leur président de signer l'ASD. On a parlé des départs et des défections au sein du RCD. Si cette information est vraie ces défections ne peuvent qu'affaiblir le RCD.

L'important ballet diplomatique (OUA, ONU, USA, Union Européenne) après Sun City témoigne de l'intérêt de la Communauté Internationale pour le règlement de la crise congolaise : proposition d'un territoire-tampon, proposition de la tenue d'une Conférence Sous Régionale sur les Grands Lacs, pressions sur les protagonistes Congolais et non Congolais de la crise Congolaise. La question est de savoir si les pressions suffisent à elles seules pour obtenir des bons résultats.

L'accord-cadre signé par le gouvernement et le MLC ayant été boudé par une partie des délégués au DICO, il y a lieu de mettre toutes les énergies à contribution pour aboutir à un accord global et inclusif. Le contexte actuel se caractérise par des constats qui permettent d'espérer et d'autres qui ne conduisent à l'optimisme.

La signature d'un Accord-Cadre est analysée comme une opportunité pour le règlement de la crise congolaise et le signe d'une réconciliation nationale partielle. C'est qui explique de façon générale, le soutien de population.

L'Accord est aussi une manifestation de l'unification d'une grande partie du pays, avec comme conséquences la libre circulation des personnes et des biens sur une grande partie du territoire national. La signature de l'Accord cadre et de l'ASD constitue une réduction du nombre des protagonistes. Selon cette analyse optimiste on est en droit d'espérer, l'accélération de l'unification du pays, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale et l'autorité ainsi que l'extension du pouvoir de l'Etat sur l'ensemble du pays.

La population croit savoir que la communauté internationale soutient l'accord politique signé à Sun City manifeste la volonté d'aider la R.D.Congo à sortir de la crise et exerce des pressions sur les parties non signataires à rejoindre l'accord et sur le Rwanda à retirer ses troupes du Congo.

Un regard plutôt pessimiste considère la situation comme assez grave : la bipolarité marque la fissure dans la carte politique nationale, l'accroissement du nombre des foyers de tensions

et de violence, un malaise général accru par le sentiment croissant du risque de basculer dans le chaos ou une partition définitive du pays.

Mais l'accord-cadre signé n'est pas inclusif et il y a ce refus du MLC à négocier certaines clauses avec l'autre partie signataire. Par ailleurs la communauté internationale, dont on attend tant, présente des réelles limites concernant notamment l'imposition des sanctions à l'endroit des parties de mauvaise foi.

IV. Rôle et vision de la société civile

Pour traiter ce point les thèmes ci-après ont été discutés. Les enjeux du moment et les défis auxquels la société civile fait face, la vision de son rôle et de sa mission vu le contexte et les perspectives d'avenir.

Les enjeux et défis

Les enjeux

Les conflits en RDC et dans le reste de la région ainsi que les querelles tournent autour d'un certain nombre d'enjeux.

Pour le Gouvernement, les groupes armés et l'opposition politique il s'agit de gouverner pendant la période de transition, ce qui donne l'avantage de préparer les prochaines élections et accroît les chances de les gagner. Le Gouvernement et les rébellions vivent dans la crainte de perdre la position actuelle dont elles tirent des avantages réels qui consistent dans le contrôle d'une partie du pays.

La sécurité des frontières dont les alliés des rebelles tirent argument est un enjeu important mais pas le seul comme le Rapport du panel de l'ONU sur l'exploitation des ressources l'a démontré.

Pour la société civile et l'opposition non armée l'enjeu du moment est d'œuvrer en vue de la construction d'un Etat de droit, la paix et le redémarrage d'une économie qui se trouve dans un état pitoyable.

Les défis

Aujourd'hui la situation est caractérisée par des *divergences de vue entre acteurs de la société civile* notamment au sujet de la conception de la nature même de la Société civile, les risques courus par le pays (ex. la dictature ou balkanisation ?), selon qu'on en territoire sous contrôle gouvernemental ou rebelle.

Les stratégies les plus adéquates pour obtenir la meilleure participation de la population au processus de démocratisation en cours ne sont pas élaborées.

la balkanisation de certaines provinces de l'Est qui a comme conséquence tantôt l'absence tantôt une multiplicité des coordinations de la société civile.

Le rôle de la société civile

Pour situer la manière dont les participants perçoivent le rôle de la société civile après Sun City il a été demandé à un participant de donner un point de vue à discuter en plénière. Ensuite il y a eu approfondissement des questions principales des travaux en carrefours et en plénière.

Masumbuko Denis a présenté à l'atelier un portrait saisissant de l'état actuel de la société civile du Nord Kivu qui vaut à bien d'égard pour les autres Provinces. Il repère, en partant de la pluralité des initiatives et des actions, des attitudes et des comportements des acteurs de la société civile quatre conceptions perceptibles de la nature et de l'éthique de la société civile et de sa praxis sociale.

Une conception centrée sur l'activisme politique de type populiste, qui considère la société civile comme un mouvement syndical populaire. Dans ce sens, l'action prend la forme du militantisme discursif tantôt revendicatif, tantôt plaintif et tantôt querelleur. En effet, cette conception se limite à construire un discours plutôt surréaliste sur la misère sociale populaire, sans pour autant concevoir et mettre en application un programme global, clair et réaliste, visant le relèvement de la vie sociale des masses populaires et la promotion de leur « capacité politique ». Elle tourne souvent dans sa cage faute d'ouverture ni d'alternatives opérationnelles.

Une conception centrée sur la lutte politique de type « social-démocratie » qui considère la société civile comme un mouvement de contestation-attestation, s'appliquant avant tout aux questions concernant les rapports sociaux et politiques en vigueur dans la société. Selon cette conception ces rapports sont chargés de mécanismes de domination, d'exploitation et de répression et sont producteurs des inégalités qui limitent l'accès équitable de tous aux valeurs et aux ressources de la société.

Loin d'être anarchiste, cette conception récuse l'apolitisme, et s'intéresse à la socio - analyse appliquée

aux questions de pouvoir, de leadership et de hiérarchie dans les rapports sociaux et politiques. Elle met

l'accent sur l'ouverture et la confrontation avec les différentes instances collectives, et fait recours aux

outils du « savoir de vie » et à ceux du « savoir intellectuel » dans sa praxis sociale concrète. Mais elle

souffre d'être souvent hors de la portée de nombreux acteurs en raison de ses exigences méthodologiques.

La conception « indigéniste » qui considère la société civile comme un mouvement des personnes partageant la même origine ethno - territoriale et luttant pour une sorte de purisme ethno - culturel ou ethno - territorial. Selon cette conception le leadership et même le membership dans les associations et les organisations de la société civile doivent être réservés exclusivement, ou presque exclusivement, aux personnes qualifiées d'originaires ou d'autochtones. Cette vision de la société civile tend à privilégier les associations à solidarité primitive ainsi que les collectifs d'originaires ethno-territoriaux.

A l'évidence cette conception a d'énormes difficultés à rencontrer les dynamismes et les problèmes

sociaux globaux, et à manier sagement les catégories de la pensée contemporaine qui s'accorde avec la

modernité démocratique.

La conception constructiviste ou intégrationniste, qui considère la société civile comme une dynamique collective de combat social et politique qui se construit et s'exprime concrètement avec tous les citoyens/citoyennes sans exclusive, là où ils vivent, selon les circonstances partagées de la vie quotidienne, et les besoins vitaux communs qui obligent à agir ensemble pour édifier une société de bonheur pour tous. Cette conception constructiviste et intégrationniste est mieux en conformité avec l'éthique de la société civile en accord avec la modernité démocratique.

Néanmoins, en dépit de sa cohérence, elle connaît des obstacles. Les plus ardues sont principalement les résistances aux changements. En effet, elle commande des changements, qui tendent à faire éclater les mentalités primitives de type ethniste ou territorialiste et à ce titre, elle tend à bouleverser la quiétude des consciences conservatrices.

Ces différentes conceptions de la société civile qui existent réellement dans la société tendent à fonctionner de façon contradictoire, au risque de générer des effets à somme nulle ou des effets mutuellement destructifs. Il faut les dépasser, c'est le défi majeur à relever, aujourd'hui.

Lors des travaux en carrefours et des discussions en plénière les participants ont brossé les grandes lignes de ce qu'ils considèrent comme leur rôle au lendemain du dialogue inter congolais.

Il s'agit de :

mener le combat en vue de la sauvegarde de l'intégrité territoriale.

Contribuer à la construction de la paix, à la défense et à la promotion des droits de l'homme, à l'avènement d'un Etat des droits.

Suivre le développement politique en République Démocratique du Congo après Sun City, Concevoir des stratégies et des actions appropriées afin de suivre le développement politique post Sun City,

Favoriser une large participation populaire et construire des nouvelles solidarités alternatives,

Poursuivre le combat mené de longue date aux côtés des populations pour améliorer leurs conditions de vie par exemple apporter l'aide aux sinistrés du volcan Nyiragongo, canaliser les revendications des populations pour combattre les inégalités sociales, etc.

Améliorer les relations de partenariat avec les bailleurs des fonds.

Perspectives

Pour jouer ce rôle la société civile envisage de :

Améliorer la communication entre ses membres et avec ses partenaires

Renforcer et améliorer le lobbying aux niveaux de la communauté internationale, des bailleurs de fonds et des médias,

Améliorer la participation de toutes les couches de la population au processus en cours.

Cependant la société civile fait face à des difficultés qui pourraient handicaper son action future :

Bon nombre des organisations de la société civile ne vivent pas les valeurs qu'elles prêchent et en particulier la démocratie.

Le champ d'action de la société civile semble se limiter aux seuls droits civils et politiques et font peu de cas des droits sociaux et économiques
Elles font preuves de faiblesse dans l'anticipation
Les acteurs de la société civile ne sont pas toujours suffisamment informés ;
Manque d'un leadership capable d'une réflexion critique sur des faits sociaux ;
- L'intolérance entre les multiples acteurs au sein de la société civile qu'il ne faudrait pas, ceci dit, regarder comme un danger.

V. Actions à mener

Concernant la concertation des acteurs de la société civile
Améliorer la participation populaire par la mise en place ou la revitalisation des coordinations de la société civile à tous les niveaux et à l'intégration de la perspective genre dans l'action de la société civile ,
Echanger sur le rôle et l'identité de la société civile
Organiser des concertations entre acteurs de la société civile à tous les niveaux des territoires au niveau national en passant par les provinces et au niveau de la sous région. En tous les cas il faudra agir localement tout en pensant globalement.
Concernant des divergences sur des questions importantes
Sensibilisation et information sur ces questions
Renforcer les capacités d'appréhension et d'analyse des acteurs de la Société Civile notamment par l'amélioration de l'accès aux moyens de communication électroniques

Concernant la perception de la société civile (Ethique et déontologie professionnelle)
Finalisation et vulgarisation du code d'éthique de l'activiste de la société civile
Procéder périodiquement à des échanges sur le contexte dans lequel on travaille et vit.
Evaluation régulière des actions de la société civile

Annexes

Annexe 1

TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE CIVILE PENDANT LE DIALOGUE INTER CONGOLAIS

A. Témoignages de Sun City

Témoignage d'un délégué au Dialogue Inter Congolais

Rapport de mission au dialogue inter congolais par le Prof. Denis MASUMBUKO NGWASI

I. CONTEXTE ET BUT DE LA MISSION

I.1. Contexte

C'est le DICO décidé par l'Accord pour le cessez-le-feu de Lusaka (avec volet militaire et volet des négociations politiques inter congolais).

I.2. But

Participer aux négociations politiques inter congolais. Elles se sont assignées les buts suivants (cfr Règlement intérieur du DICO, Art. 6): La signature d'un ACCORD DE PAIX ; l'instauration d'un nouvel ordre politique ; la formation d'une nouvelle armée ; la reconsolidation nationale ; la définition des principes relatifs à l'organisation d'élections libres, démocratiques et transparentes.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

Dans le déroulement de la mission à Sun City, nous avons participé à la séance de réouverture, aux séances plénières et a celles des commissions et à la séance du dernier jour.

2.1. Séance de réouverture

La séance de réouverture eu lieu comme prévu, le 25 février 2002 dans l'après-midi dans la salle « Super bow1 » du Welcome Center, en présence des personnalités de haut rang : Son Excellence M. MBEKI, Président de la République d'Afrique du Sud, Sir Ketumile MASIRE, Facilitateur du DICO, Son Excellence Mr. Levy MWANAWASA, Président de la République de la Zambie et Président de l'OUA, Son Excellence Dr Bakili MULUZI, Président de la République du Malawi et Président de la SADC, Monsieur Jean -GHEHENNO, Président du Secrétaire général de l'ONU, Monsieur AMARA ESSEY, Secrétaire Général de l'OUA, Monsieur Atiku ABUBAKAR, Vice-président de la République du Nigeria, etc.

2.2. Méthodologie du Dialogue inter congolais

Les travaux proprement dits du DIC se sont déroulés en plusieurs séances, soit en plénière, soit en Commissions. Selon le Règlement intérieur du DIC en son article 10, les Commissions permanentes suivantes : Commission Politique et Juridique ; Commission Economique et Financière ; Commission Humanitaire, Sociale et Culturelle ; Commission Défense et Sécurité ; Commission Paix et Réconciliation.

2.3. Instruments de travail

Le Dialogue Inter Congolais s'est fondé sur les instruments ou documents de base suivants : L'Ordre du jour du DICO ; Le Règlement intérieur du DICO ; les déclarations ou rapports de politique générale.

2.4. Travaux proprement dits

2.4.2. *Résultats globaux des travaux*

Les travaux ont connu une durée de 45 jours prolongés de 7 jours, soit 52 jours totaux. Au cours de ces travaux, le DICO a accompli les résultats suivants : L'adoption du Règlement intérieur ; l'adoption de l'ordre du jour ; la validation des mandats ; la conduite effective des négociations dans les domaines suivants : paix et réconciliation nationale, politique et juridique ; défense et sécurité, économique et financier, humanitaire, social et culturel.

2.5. *Dernière plénière*

La dernière plénière a eu lieu le vendredi 19 avril 2002 en présence du Président Sud Africain, Son Excellence Thabo MBEKI.

III. PRINCIPAUX RESULTATS EN TERMES DE RESOLUTIONS

3.1. Généralité

A l'issue de 52 jours de travaux, le DICO a pris et adopté 37 résolutions portant sur le déroulement de la crise congolaise. Ces résolutions sont réparties comme suit : 9 résolutions issues de la Commission Economique et Financière ; 7 résolutions issues de la Commission Paix et Réconciliation ; 9 résolutions issues de la Commission Humanitaire, Sociale et Culturelle ; 5 résolutions issues de la Commission Défense et Sécurité ; 7 résolutions issues de la Commission Politique et Juridique.

3.2. Résolutions prises et adoptées à l'unanimité.

3.2.1. *Résolutions issues de commissions Economique et Financière*

Ces résolutions sont les suivantes :

(1) Résolution sur le point 10 (a) a l'ordre du jour relatif au programme économique et social d'urgence, (2) Résolution sur le point 7 (d) de l'ordre du jour relatif aux factures des deux guerres : 1996- 1998.

(3) Résolution sur le point 7 (c) a l'ordre du jour relatif au contentieux sur l'environnement a reconstruire détruit par la guerre, (4) Résolution sur le point 7 (a) a l'ordre du jour relatif à l'examen de la validité des conventions économiques et financières et financières signées pendant la guerre. (5) Résolution sur le point 7 (F) de l'ordre du jour relatif à la restitution des biens saisis et/ou confisques aux privés et des biens polis au préjudice de l'Etat.

3.2.2. *Résolutions issues de la Commission Paix et Réconciliation*

Ces résolutions sont les suivantes : (1) Résolution en vue de l'institution d'une Commission « Paix et Réconciliation », (2) Résolution sur la Paix et la Sécurité en RDC et dans la région des Grands Lacs ; (3) Résolution sur l'organisation d'une Conférence Internationale sur la paix, la sécurité la démocratie, le développement dans la région des Grands Lacs et en Afrique Centrale ; (4) Résolution en vue de l'institution d'un Tribunal International Pénal ; (5) Résolution concernant la problématique de la nationalité au regard de la réconciliation nationale ; (7) Résolution relative à la restitution des biens saisis et/ou confisque aux privés et des biens spoliés au préjudice de l'Etat ; (8) Résolution sur la protection des minorités.

3.2.3. *Résolutions issues de la Commission Humanitaire, Sociale et Culturelle.*

Les résolutions adoptées dans le cadre de cette Commission sont les suivantes :(1) Résolution relative au programme humanitaire d'urgence pour la RDC ; (2) Résolution relative

à la culture et à la cohabitation interethnique en RDC ; (3) Résolution relative au programme d'urgence dans les différents secteurs sociaux ; (4) Résolution relative à la reconstruction de la ville de Goma ; (5) Résolution relative à la reconstruction de la ville de Kisangani et de toutes les autres villes détruites par la guerre ; (6) Résolution relative au programme d'urgence sur l'environnement en RDC, (7) Résolution relative au secteur des médias ; (8) Résolution relative à l'observation nationale des droits de l'homme ; (9) Résolution relative à l'Ethique et à la lutte contre la corruption.

3.2.4. Résolutions issues de la Commission Défense et Sécurité

(1) Résolution relative à la formation de la nouvelle armée (lue, adoptée et non distribués) ; (2) Résolution relative au niveau d'exécution des engagements des parties à l'Accord de Lusaka ; (3) Résolution relative au désarmement des groupes armés et au retrait des troupes étrangères ; (4) Résolution relative à l'identification des nationaux devant faire partie de l'armée, à la démobilisation et à la réinsertion des enfants soldats et des personnes vulnérables, et au recrutement en vue de l'intégration des groupes militaires et paramilitaires dans l'armée et la police ; (5) Résolution relative aux sanctions à l'endroit des parties de mauvaise foi ; (6) Résolution relative aux mécanismes de consolidation de la paix.

3.2.5. Résolutions issues de la Commission Politique et Juridique

(1) Résolution relative à la libre circulation des personnes et de leurs biens sur le territoire national, ainsi qu'au rétablissement des voies de communication ; (2) Résolution relative à la suppression des juridictions d'exception et à la réforme de la justice militaire ; (3) Résolution relative à la réhabilitation des travailleurs arbitrairement évoqués ; (4) Résolution portant réintégration des magistrats révoqués ou contraints à la retraite anticipée ; (5) Résolution relative à la commission électorale indépendante ; (6) Résolution relative à la consécration des principes démocratique ; (7) Résolution sur le soutien de la communauté internationale.

3.3. Points restes en suspens

Les points restés en suspens sont : (1) Le nouvel ordre politique en ce qui concerne le schéma des institutions et même de leurs animateurs qui devraient être rediscutes sur la base du plan MBAKI II, (2) L'adoption du texte de l'engagement pour la paix et la réconciliation nationale. Le premier point relève (1) des matières de la Commission Politique et Juridique, tandis que le second point est au croisement des matières des Commissions Paix et Réconciliation et Politique et juridique.

2.4. Difficultés rencontrées au cours du déroulement des travaux

Les difficultés rencontrées consistent principalement dans ce qui suit : (1) La question de représentativité au niveau de la composante « Opposition politique et le refus de quelque composante (MLC) de participer tant et aussi longtemps que cette question n'est pas tranchée (soit 9 jours perdus juste au tout début. (2) L'adoption de certains points à l'ordre du jour, principalement le point relatif au nouvel ordre politique, a provoqué des débats houleux, serrés et longs, entraînant aussi la perte de temps. (3) La suspension, par le gouvernement de sa participation, à la suite de la querelle autour de la localité de Moliro.(4) Les divergences de conceptions relatives au nouvel ordre politique. D'une cote c'est la conception « Tabula rasa » et de l'autre celle d'intégration. Ces divergences ont persisté sans aboutir à un consensus global, qui est le mode de libération utilisé au cours des travaux. (5) Le plan Mbeki n'a pas été discuté. L'Accord entre le Gouvernement et le MLC est entré dans le jeu. Tout cela, c'est la gestion politico -institutionnelle devenue plus ardue à la dernière minute à la du DICO à Sun City. (6) Au sein de la société civile : difficultés dues aux manipulations ou aux

considérations individuelles, ayant provoqués des divergences sérieuses et même des tendances plus ou moins nettes.

2.5. Proposition du Facilitateur pour une voie de sortie.

Etant donné le point en suspens et la nécessité d'obtenir un accord global sur le nouvel ordre politique, le Facilitateur a proposé la continuation des négociations avec une participation réduite des délégués ; 5 membres pour chacune de composant Gouvernement, MLC, RCD, partis politiques et Société Civile ; 3 membres. RCD- ML, 2 membres : RCD National, 3 membres : Mai Mai , Soit au total 32 délégués. Avec ce groupe, les négociations sont à continuer, selon la Facilitation, à Sun City après le week end. Après le travail de ce groupe, une plénière du DIC est à convoquée.

Le Président Thabo Mbeki, qui a assisté à la dernière plénière a pris la parole pour féliciter le Facilitateur et encourager les participants, pour leur dire le prix accordé au Congo dans la marche de l'Afrique. Et pour inviter les Congolais à gagner les négociations politiques inter congolaises dans l'esprit de consensus et de réconciliation nationale.

IV. AVIS ET RECOMMANDATIONS

Nous sommes encore confiants dans la capacité à dialoguer utilement entre eux. Comme pour toute négociation, les choses évoluent avec des points forts des points faibles.

En dépit de divergences inhérentes à tout processus de négociation, les délégués à Sun City étaient décidés à mettre fin à la guerre et résolus à s'engager ensemble dans le processus de paix et de réconciliation nationale.

A notre avis, le forum de Sun City a un actif et un passif. L'actif, c'est l'ensemble de 37 résolutions adoptées à l'unanimité. Le passif, c'est sont les deux points restés en suspens, principalement celui qui concerne le nouvel ordre politique.

Passif d'autant plus inquiétant qu'il est au cœur des discordances politiques, s'agissant des conceptions en présence au sujet de l'ordre politico-institutionnel. Alors qu'elles se résorbent lentement, mais difficilement, ces discordances ont abouti, au stade actuelle, a une modification de la carte politique.

En effet, elles ont entraîné le passage d'une carte politique multipolaire (marquée par la présence de plusieurs mouvements politiques distincts) vers une carte politique bipolaire (dominé par deux types de groupements politiques).

La configuration politique bipolaire actuelle et diversement interprétée. Pour les uns, c'est un progrès dans la cohésion ; mais ce n'est pas le résultat final. Par les autres, ce n'est ni un progrès dans la cohésion ni une évolution vers le résultat final.

A notre avis, la phase actuelle marquée par la bipolarité politique signale encore, mais en d'autres termes, la crise politique congolaise. Il faut partir de ce qui existe, en particulier des données concrètes de la carte politique actuelle sa bipolarité et ses crises synchroniques localisées, qui sont tous des phénomènes négatifs à dépasser au nom du destin collectif national.

L'après -Sun City commande des réflexions, des initiatives et des concessions salutaires tendant à finaliser globalement le processus du dialogue inter congolais, qui s'est ouvert à

Addis-Abeba et qui s'est poursuivi à Sun City. C'est une exigence de paix, de réconciliation, d'unité et de progrès de la nation congolaise dans son ensemble.

2. Témoignage d'une experte au dialogue inter congolais

Mme Venantie a été à Sun City comme experte du Caucus femme. Elle a apporté un témoignage sur la participation des experts à l'atelier.

L'Accord de Lusaka est soutenu par les piliers suivants :

=Un accord sur la cessation des hostilités et sur les conditions et la procédure de désengagement des forces étrangères,

=Un accord sur neutralisation des groupes armés opérant sur le territoire de la RDCongo et qui ont été qualifié ici de force négatives,

=Un accord pour tenue rapide d'un dialogue national Inter congolais, permettant l'aménagement d'un nouvel ordre politique au Congo et impliquant outre les belligérants congolais, l'opposition politique non armée et les forces vives de la Nation représentées par la Société Civile.

Ce dernier pilier est celui qui a suscité le plus d'engouement et a bénéficié de l'engagement de la communauté internationale et de la majorité d'acteurs internes pour sa réalisation pendant que les deux autres sont timidement abordés.

Elle a signalé un certain nombre de problèmes au quel le dialogue inter congolais devait faire face pour sa mise en marche effective.

La question de la participation

Après l'échec de l'étape d'Addis Abeba le Dialogue Inter Congolais avait été re-convoqué pour le 25 février 2002 à Sun City en Afrique du Sud. 360 délégués y avaient participé. On se rappellera que le choix des délégués, notamment ceux des forces vives avait été un réel exercice de démocratie : dans une course effrénée où presque tout le monde est partant, arriver à se faire représenter par 4 personnes seulement ne fut pas une chose facile pour la société civile. Il en fut de même pour les miliciens Mai Mai et pour les belligérants et l'opposition politique .

En effet, des discussions interminables ont lieu sur la taille et la composition des délégations. Les belligérants comptaient sur la taille des délégations au niveau de ces composantes pour y infiltrer les éléments qui leurs étaient favorables et évitaient ainsi des positions de négociations tranchées à leur niveau.

Quid de la participation de la Société Civile ?

La Société Civile s'était présentée au dialogue avec un cahier des charges élaboré à la base, concerté et harmonisé sur le plan national.

Sur le lieu du dialogue, il s'était doté d'une structure unique mise en place d'une façon démocratique pour le besoin de canalisation d'intérêt et d'harmonisation des vues. Dans les commissions, chaque composante avait désigné un porte-parole, ce qui n'excluait pas la

prise de parole par chaque membre de la composante qui en exprimait le désir. Bien que censé intervenir uniquement dans l'esprit de cahier de charges, on a vu certains membres s'écarter et même défendre le contraire. Ce qui, malheureusement laissait entrevoir une divergence au sein de la Société Civile.

Lorsque du 14 au 21mars, le gouvernement avait suspendu sa participation pour protester contre les attaques et la prise de la localité de Muliro au Katanga par le RCD et APR. Les forces vives, par la bouche de son secrétaire, Dr Matusila, avaient donné leur point de presse le lundi 18mars.

En substance, elles condamnent ces attaques et exhortent le gouvernement à revenir à la table de négociation. Le lendemain, vers 15heures, Me MWILA Kayembe, au nom des ONG des droits de l'homme tenait une conférence dans la quelle il cherchait à démontrer les causes du blocage et met en cause le gouvernement qu'il somme de revenir à la table de négociations.

Le matin déjà, Mwila et son groupe s'étaient présentés au bureau de la facilitation pour exiger d'être reconnus comme une autre aile de la Société Civile au dialogue. Son ambition n'avait rencontré aucun écho favorable.

Pendant que les trois commissions (économie et financière, paix et réconciliation, humanitaire, sociale et culturelle) évoluaient normalement avec les travaux, les commissions politique et juridique, défense et sécurité pataugeaient sérieusement. Le blocage était tel que les travaux avaient été arrêtés pendant plusieurs jours et cela avaient perduré jus q'a la fin de la première date buttoir du dialogue, le 11avril2002.

En effet, l'entendement du point relatif au nouvel ordre politique et celui lié à la défense et sécurité constituait le point d'achoppement et de blocage au niveau du dialogue et finalement de tout le dialogue. Une tendance soutenue par le RCD, le MLC et une partie de l'opposition politique dont l'UDPS prônait la table, c'est à dire qu'il n'y a aucune institution au Congo, laissant donc prévaloir la thèse d'un non-Etat.

Parlant de l'armée, la table rase signifie que le Congo (qui n'existe pas) n'a pas d'armée et qu'il est question de créer une nouvelle avec les éléments, à nombre égal, issus du gouvernement, du MLC et du RCD. Le gouvernement, de son coté soutenait que ses forces devaient constituer la noyau qui intègre les autres en vue d'une restructuration de l'armée.

Une autre tendance, celle soutenue par le Gouvernement refusait naturellement la table rase qui traduisait aussi sa non-existence. Au nom de la souveraineté de l'Etat et pour éviter qu'une composante ne soit exclue du dialogue, le président, garant de la Nation, de la souveraineté nationale et chef du gouvernement n'est pas une institution concernée ici, soutenait avec insistance le gouvernement.

Par contre, ajoutait-il, qu'il était possible de revisiter toutes les institutions du pays et les ouvrir à d'autres composantes pour une gestion partagées et consensuelle pendant la transition. Car il s'agit d'un forum des négociations politiques entre le pouvoir (gouvernement) et son opposition (armée et non armée). Le gouvernement avait présenté des propositions dans ce sens à l'occasion de son point de presse du 08 avril, propositions qui devaient être négociées.

Ceci dit, la question du maintien ou non du chef de l'Etat actuel était devenu un enjeu de taille et un élément de blocage du dialogue. La Société Civile, dans le souci de faire évoluer les débats et fidèle à son cahier de charges tient un point de presse le 05 avril, au cours duquel il argumente en faveur du maintien de l'actuel chef de l'Etat.

Cette déclaration avait suscité beaucoup d'excitation et d'énervement chez les uns et d'apaisement chez les autres. Mais un fait remarquable, c'est que depuis lors, les langues se sont déliées et l'expression sur la question s'étaient multipliées. Le mérite de cette déclaration est qu'effectivement le débat avait évolué d'un pas, la question du chef de l'Etat étant réglée. Juste après le point de presse de la Société Civile, le groupe Mwila, Kombo et compagnie se précipite au podium et dénonce cette déclaration, disant n'avoir pas été associé. Ce groupe, surnommé ici « les talibans » affichait déjà un comportement de dissidence et ne se présentait pas aux réunions de la Société Civile.

Cette dissidence, bien que non suivie par un grand nombre, n'avait pas manqué d'affaiblir la qualité de participation de la Société Civile en tant que composante et la distraire sur les questions essentielles comme par exemple celle de l'occupation du pays et du retrait des troupes d'occupation sur lesquelles elle ne devait pas manquer de prendre une position claire.

Le rôle des experts

L'on se rappellera qu'à Gaborone, les experts congolais étaient plutôt invités par les gouvernements.

Avec la question de sous représentation de certains groupes, notamment les femmes, le mode de participation comme experts avaient trouvé plus d'échos. Et finalement, chaque composante se dotait d'un certain nombre d'experts.

La Société Civile est la composante qui avait battu le record en nombre d'experts. Et la majorité de ces derniers provenaient de Kinshasa. Il avait été dénombré 500 experts sur le site du dialogue. Cette possibilité de participation en qualité d'experts avait offert également aux belligérants une brèche pour se trouver quelques « supporters », jouant sur la prise en charge et d'accréditation.

L'article 24 du règlement intérieur du DICO reconnaît le rôle des experts quand il stipule « qu'un délégué peut, à l'occasion des débats en plénière, en commission ou en sous-commission ou dans toute autre structure, requérir, par une demande motivée, une personne agréée par les composantes pour l'éclairer sur une question en discussion ». La fiche en annexe produite par l'équipe d'experts explicite davantage leur rôle.

L'équipe d'experts de la Société Civile et le Caucus des femmes avaient contribué aux travaux des commissions à travers la production des fiches sur les points à l'ordre du jour. Ces documents parvenaient aux commissions par le biais du bureau ou par délégués interposé.

Au delà des cahiers de charge, les experts de la Société Civile avaient argumenté davantage sur des questions pendantes comme celles liées à la nationalité, aux minorités, au consensus, au pacte d'engagement...

Les divergences dans le rang des délégués venus de Kinshasa n'avaient pas épargné l'équipe d'experts et le Caucus des femmes. Cette équipe d'experts de la Société Civile, relativement bien soudée à son arrivée à Sun City, se désagrégeait au jour le jour.

Un clivage s'était dégagé par exemple au sein du Caucus. Il était lié aux stratégies d'atteinte des objectifs. Si l'objectif poursuivi par le Caucus à savoir : la fin de hostilités en RDCongo et la réunification du pays, le recouvrement de l'intégrité du territoire et de la souveraineté nationale et l'intégration des perspectives genre dans toutes les résolutions du DICO, était énoncé, seul le troisième point de cet objectif semblait être compris, intériorisé et exprimé de la même manière par les membres du Caucus.

La fin des hostilités et la réunification du pays était un objectif dont l'atteinte était très attendue par tous le monde et spécialement pour les femmes de l'Ouest qui voyaient là en plus de la réunification du pays et par conséquent l'amélioration, des conditions de vie. Le recouvrement de l'intégrité » du territoire et de la souveraineté nationale et qui doivent se traduire par le retrait des troupes d'agression et d'occupation était le cheval des seules femmes des territoires occupés, qui du reste ne se sentaient pas soutenus par leurs consœurs de la capitale, hormis celles du gouvernement.

Pour pallier la faible représentation des positions des territoires occupés et celle de la Société Civile en générale par rapport à celle de la composante belligérante et opposition politique, les experts de la Société Civile ont utilisé tous les moyens disponibles pour faire entendre le message des populations. Il s'agit des médias nationaux et internationaux, la diffusion des documents utiles, les contacts informels avec les délégués de toutes les composantes et avec les membres de la communauté internationale, la Société Civile du pays hôte.

Malgré toutes les discussions, argumentations et diverses propositions, une composante est restée constante dans ses positions du début à la fin. A ces négociations, le RCD a privilégié l'approche de « je gagne tout et je ne cède rien ». Où il a le pouvoir total (présidence par personne non belligérante interposée et primature par exercice direct) ou il garde le statu qu'on c'est a dire la balkanisation du pays pour continuer à jouir du pouvoir et des richesses sur une partie du territoire.

La non adhésion à l'accord cadre qui a sanctionné les assises de Sun City était prévisible. Le nombre des délégués qui ont signé cet accord montre la tendance des évolution dans les négociations. Plus de 260 délégués sur 360 ont signé l'accord cadre. Ce la veut dire que seul le groupe RCD de la composante opposante opposition armée avec quelques éléments de la composante politique dont l' UDPS (resté constante aussi) et quelques individus de la Société Civile attachée à Tshisekedi, n'ont pas signé cet accord. Sinon, toutes les composantes avaient formellement signé.

Leçons à tirer et perspectives

Par rapport au comportement des membres de la Société Civile.

- On est tenté de croire que l'activisme dont ils font montre dans certaines prises de position serait plutôt motivé par une recherche de positionnement en vue d'accéder au pouvoir politique et non pour défendre les aspirations communautaires nationales.

- La capacité de faire prévaloir les intérêts de la Société Civile sans tomber dans le maillon sensible de l'appartenance tribale, ethnique, provinciale est un véritable défi.

Par rapport au contenu du DICO et au comportement vis-à-vis des autres acteurs
S'il est vrai que les délégués de la Société Civile ont marqué par la qualité de leur participation individuelle, il est aussi vrai que la Société Civile en tant que composante a manqué de mettre en surface des questions essentielles pour les populations tels l'occupation du pays et le retrait des troupes d'agression, l'impunité, ...
La peur d'être taxée de pro-gouvernementale, composante dont les vues convergeaient souvent avec celles de la Société Civile pourrait expliquer en partie ces hésitations

Par rapport au résultat du DICO
En matière de négociations, la signature d'un accord est un aboutissement appréciable. C'est pourquoi, vers la veille de la première date butoir de la fin du dialogue, plusieurs acteurs internes et externes s'étaient mobilisés et que la prolongation du DICO, sollicitée par le RCD dans son pont de presse du 10 avril était presque une demande gagnée d'avance.

Rien d'étonnant alors que la semaine de prolongation ait sérieusement été mise à profit pour décrocher un accord, partiel mais un accord qui, au vu des enjeux et des comportements dictés par des intérêts extravertis affichés par un des belligérants importants et un grand parti d'opposition, ne pouvait qu'apporter soulagement. Soulagement mais pas satisfaction car partis sous occupation, certains délégués sont revenus dans leurs territoires toujours occupés et on ne sait jusque quand.

Nonobstant les divergences signalées ci-haut, œuvre d'un petit groupe, la Société Civile dans son sens large, au site du DICO ? au pays et en diaspora a joué son rôle de groupe de pression et a influencé l'obtention de cet accord. Les menaces des populations sur les délégués en cas d'échec total n'était pas sans effet. Des stratégies d'actions devraient continuer à être imaginées en vue l'obtention d'un accord global.

Travail des experts de la Société Civile au DICO à Sun City, texte de Venantie Bisimwa.

1. Les missions spécifiques des experts

a : Expertise sur les matières à l'ordre du jour du DICO

Il s'agit de fournir, sur demande des nos délégués de la Société Civile dans le DICO, un apport en connaissances et un éclairage supplémentaire sur les matières prévus à l'ordre du jour en vue de leur permettre de mieux argumenter et défendre le Cahier de charge et les positions de la Société Civile congolais de manière générale à la satisfaction de notre peuple.

Il s'agit également de contribuer aux travaux des commissions thématiques mises en place par notre délégués ou par la facilitation. Ceci suppose que chaque expert se fasse enregistrer pour une commission où il apporterait une contribution efficace.

b. Appui sur les questions stratégiques

Il s'agit d'observer l'évolution des travaux pour déceler l'état d'avancement et les éléments éventuels de blocage afin de fournir à nos délégués des stratégies pour faire accélérer ou débloquer les travaux.

Il s'agit également de fournir un appui stratégique à la délégation par la récolte de l'information sur le DICO dans les autres composantes ou chez les partenaires, l'analyser, la présenter aux délégués pour les aider à manœuvrer correctement durant les négociations.

c. Appui logistique à la délégation

Il s'agit ici de jouer le rôle de secrétariat technique de la délégation. Ceci implique :

- d'aider à l'élaboration des comptes rendus, des positions politiques, des textes techniques sur demande du Collège inter provincial de la délégation ;
- de produire des fiches techniques sur les matières prévues à l'ordre du jour ;
- d'identifier les documents à reproduire et à distribuer à la délégation de la Société Civile ;
- d'organiser et gérer la documentation de la délégation ;
- d'organiser la saisie des documents et autres textes nécessaires.

d. Communication et relais avec la base

Il s'agit de jouer le rôle de relais entre la base au pays et Sun City. Pour ce faire, il faut produire une synthèse quotidienne de l'évolution des travaux de Sun City et de l'envoyer à la base dans toutes les provinces. Il faut aussi recueillir les informations et réactions des provinces et les partager avec toute la délégation. Ce la suppose une organisation efficace qui exige, dans un premier temps, de dresser la liste des adresses des organisations et médias dans les provinces qui peuvent diffuser les informations.

e. Lobbying des autres composantes au DICO et des partenaires

Il s'agit d'organiser les contacts avec les autres composantes (délégués et experts) pour :

- Les encourager à l'effort de participation constructive au DICO pour la paix et la reconstruction de notre pays dans la solidarité nationale,
- les encourager à travailler pour la satisfaction du peuple congolais ;
- récolter leurs points de vues et en échanger avec notre délégation pour mieux les préparer à la négociation et inversement,

Il s'agit aussi d'organiser, en cas de besoin ou sur demande du bureau du Collège inter provincial, des contacts précis avec certains partenaires pour soutenir le travail de la délégation, par exemple pour avoir le soutien technique ou politique au travail de la Société Civile.

2. Organisation de l'équipe des experts et du secrétariat

Un bureau de l'équipe des experts a été mis en places :

- *Coordonnateur* : Baudouin Hamuli, - *Coordonnateur adjoint* : Me Kayembe, - *Secrétaire rapporteur* : Béatrice Lomeya, - *Secrétaire rapporteur adjoint* : Flavien Musitu, - *Chargé des liaisons et relations publiques* : Cathy Kalanga, - *Chargé de la communication* : Abbé Bahala.

Un petit bureau d'appoint sera mis en place dans un local à louer.

Les experts doivent être repartis dans les commissions thématiques suivant leurs compétences.

Les réunions journalières de l'équipe des experts sont obligatoires

3. Questions déontologiques

- Les experts doivent veiller à l'harmonie entre eux et les délégués, - Une évaluation régulière doit être faite avec le bureau du Collège inter provincial, - Les experts doivent être solidaires aux délégués, - Les experts doivent être en contact régulier avec les délégués.

B.Témoignage du suivi du dialogue inter congolais en Province

1.Suivi du dialogue inter congolais au Nord – Kivu

Par KIMBERE KITHATE Animateur et MADAME EDOS NZAVAKE

Introduction

Dans l'immense mouvance des situations du Nord-Kivu, et particulièrement dans la ville de Goma où l'éruption volcanique venait d'avoir lieu, la disponibilité des membres de la société civile s'est retrouvée segmentée entre la course aux services à rendre aux sinistrés du volcan que l'actualité venait d'ajouter aux nombreuses déplacés de guerres de libération et de conflits interethniques qui ont embrassé la Province. Il faut noter que ces déplacés ont choisi la ville de Goma comme asile dans la mesure où elle était prétendument mieux sécurisée que les milieux ruraux. Malgré cette mouvance, et pour ne pas rester distrait, il s'est mis en place dans la ville de Goma le

GLIREDIC (GROUPE DE LIAISON ET DE REFLEXION SUR DIALOGUE Inter congolais

Ses objectifs principaux sont les suivants : Rassembler l'ensemble des informations sur le dialogue inter congolais et les répercuter à la base et récolter les propos de la population qui sont susceptibles de compléter le cahier décharges et réagir aux activités de Sun City par une pression qui empêche le dérapage par rapport aux objectifs de pacification de réunification et de reconstruction nationale.

Des activités et stratégies

- Exercer les pressions régulières sur les délégués pour les inciter à éviter de tomber dans des positions contraires aux attentes populaires et aux attraits d'ordre individualiste pour des fruits politiciennes. Cette action s'est concrétisée par 2 E-mails adressées à nos déléguées suite au silence qu'ils manifestaient pour informer la base sur le déroulement du Dialogue Inter congolais (DICO).

- Tous les délégués de la CEE, des Etats Unis, du Canada, des Agences Onusiennes et ONG internationales qui ont sillonné la ville de Goma dans le cadre du sinistré ont été rencontrés avec un message leur demandant de ne pas continuer à accorder leur appui

financier au Rwanda, au Burundi et à l'Ouganda dont la Province pèse lourd sur les leaders du RCD en les empêchant de prendre une position rejoignant les compatriotes.

- Une marche de soutien pour la poursuite du DIC a été organisée avec l'intention de cheminer au processus de la paix mais a été empêchée par les autres autorités du mouvement.

- Un bulletin pour vulgariser les diverses positions de Sun City des réactions de la base ont été régulièrement produit. Ils ont été utiles aux délégués du Nord-Kivu à se remettre à la volonté de la base.

- Des rencontres avec Monsieur MOHAMED, agent de la MONUC charge de questions Politiques en vue d'avoir les réactions de la base et de les transmettre par le canal de leur correspondant à Sun City.

- A l'issue de plusieurs rencontres d'échanges et d'informations, le Haut Commissariat des Droits de l'Homme par son Bureau de l'Est de la RDC a rendu disponible 30 (Trente minutes) du lundi au vendredi pour expédier et recevoir les messages E-mails à Sun City.

- Effort d'impliquer les membres de la Presse écrite et audiovisuelle pour une action concrète et dépolitisée de réfléchir sur le DIC et ses suites. Ceci est le résultat d'un Atelier sur les multimédia organise par l'INSTITUT PANOS de France

Des difficultés

- Refus par les instances dirigeantes d'autoriser la société civile de passer ses communications à la RTNC.

- Désagrégation de la Société civile due aux tendances d'intérêts. D'une manière synthétique ces tendances sont de 4 ordres :

- Contradictions liées aux luttes d'autochtones qui sont les retombées des conflits interethniques prévalant dans la Province depuis 1993 ;

- Lutttes de positionnement politique visant à faire de la société civile un tremplin de conquérir le pouvoir ;

- Lutttes de soutenir de camps politiques des Pouvoirs de Kinshasa et de Rebelles ;

- Contradictions liées à la recherche de la légitimité et de conformation de la vraie représentativité de la Société Civile.

- L'implication de certaines composantes importantes dans la gestion de l'aide humanitaire,

- Quelques intimidations sur certains activités pour les empêcher d'exercer le lobbying en les accusant d'être les éclaireurs du Gouvernement.

Conclusion

Malgré le contexte difficile, la société civile du Nord-Kivu reste persuadée qu'elle doit continuer la lutte jusqu'à ce qu'à la suite de Sun City.

Le pays soit réunifié, Pacifié et reconstruit. Son concours à travers une réflexion non engagée pour un quelconque positionnement politique illuminera les voies de sortir le pays de la crise.

2. Suivi du Dialogue Inter Congolais au Sud-Kivu

LE POINT DES TRAVAUX DE SUNCITY : LE TRAVAIL SUR TERRAIN FAIT AU SUD-KIVU

Le Dialogue Inter Congolais qui s'est tenu à Sun City en Afrique du Sud du 25 Février au 19 avril 2002 est un aboutissement des efforts conjugués des congolais, des amis du Congo et de la Communauté Internationale dans son ensemble. Dans cet effort global de recherche d'une paix durable en RDC, la Société Civile/ Force VIVES DU Sud-Kivu en particulier et de toute la nation congolaise en général, s'est fortement impliquée dans ce long processus. Loin d'être un aboutissement, le Dialogue Inter congolais de Sun City a été et reste une étape, une séquence importante de ce long processus, un maillon de cette chaîne de quête d'une paix durable.

Le bilan de Sun City, quelque mitigé qu'il soit, a été préparé par les forces vives au prix de longues journées de réflexion, de cogitation, d'hésitation, d'incertitude parfois mais d'engagement ferme de faire la guerre contre la guerre par le Dialogue, dans la non-violence et la tolérance.

Au prix des moyens énormes si l'on en fait les comptes, la préparation du Dialogue a certainement coûté aussi cher que le Dialogue lui-même. Que de transpiration, que d'espoir !

L'accord de cessez-le feu de Lusaka :

Loin de nous l'intention de remonter à Adam et Eve, loin de nous l'intention de rappeler les haut faits d'armes de la Société Civile dans son ensemble depuis 1990. Mais rappelons tout de même (sans fausse modestie) que, excédé par la guerre, la population congolaise à travers la société civile a réclamé à cor et à cri le retour de la paix en RDC. La deuxième guerre dite « de libération » a éclaté le 02/08/1998. Mais déjà le 06/04/1998, la Société Civile du Sud-Kivu avait diffusé un document intitulé « Menace d'une agression étrangère au Sud-Kivu ». Le 02/08/1998, les événements ont confirmé cette analyse

Le 10/08/1998, dans un document intitulé « La paix rien que la paix et toujours la paix, la Société Civile du Sud-Kivu a demandé à toutes les parties d'arrêter immédiatement les hostilités sur tous les fronts pour se concerter le plus tôt possible en vue de prévenir des hécatombes humaines.

Le 09/11/1998 la Société Civile du Sud-Kivu rendait public un document intitulé « Plan de paix élaboré par la Société Civile du Sud-Kivu pour la République Démocratique du Congo et l'Afrique des Grands Lacs. Ce document avait été adressé aux Président de la République Démocratique du Congo et au Président du RCD, avec copie au Secrétaire Général de l'ONU, au Secrétaire Général de l'OUA, au Président de la SADEC, au Président de l'UE, à tous les partenaires de la Société Civile du Sud-Kivu.

Ce document-phare qui est presque une prophétie, analysait : la cause de la crise actuelle, sur tous les plans (politique, sécuritaire, Juridique, économique, Social et culturel) la situation actuelle : s'agit-il d'une guerre civile ou d'une guerre d'agression étrangère ? les affres de la guerre, les propositions sur tous les plans (politique, sécuritaire, Juridique, Social, Culturel).

Dans ses conclusion, le Plan de paix exigeait : un cessez-le-feu sur tous les fronts, un déploiement prompt d'une force multinationale sous les auspices conjugués de l'ONU et de l'OUA, le retrait sans conditions des troupes des pays agresseurs (Burundi, Rwanda, Ouganda) sous la supervision de la force d'interposition qui se déploiera alors sur toute la frontière Est de la République Démocratique du Congo, l'amnistie générale et amende honorable dans toute la région, en République Démocratique du Congo, des négociations politiques sans exclusive, sincère et fraternelles en présence des témoins attirés que sont l'ONU, l'OUA, l'UE, la mise en place, au terme de ces concertations, d'un Gouvernement de large union nationale et qui aura pour mission de promouvoir, en paroles et en actes, la conscience nationale et historique, en RDC, toujours, la mise en place des institutions démocratiques issues des élections avant décembre 1999.

L'accord de cessez-le-feu de Lusaka signé par les belligérants à la fin de l'année 1999, s'il n'a pas tiré sa substance de ce plan de paix, a (coïncidence heureuse !) repris l'essentiel de l'ensemble des préoccupations de la Société Civile de la RDC. En tout cas, les résolutions du Conseil de sécurité qui ont suivi la publication de ce plan de Paix, ont repris l'essentiel de ces propositions, l'accord de cessez-le-feu de Lusaka aussi.

Et de Gaborone à Sun City en passant par Addis-Abeba, la Société Civile/ Force Vives s'est fortement impliquée dans la recherche d'une paix durable avec comme seule arme, le dialogue (le verbe) et la fermeté. Elle s'est soudée davantage pendant des moments forts critiques : à l'occasion de la désignation des délégués au Dialogue Inter congolais, au moment de la réparation du cahier de charge de la Société Civile du Sud-Kivu, des Territoires occupés etc.

Le cahier de charge a proposé des réponses précises aux préoccupations soulevées dans les projets de l'ordre du jour du Dialogue Inter Congolais.

Au Sud-Kivu, toutes les composantes ont planifié des activités d'accompagnement du Dialogue Inter congolais. Le CEDAC, et le LAW Group ont organisé au CAP/Nguba un Atelier sur les stratégies d'accompagnement du Dialogue Inter congolais. Parmi les résolutions de cet atelier, il y a la décision de redynamiser et de renforcer la Commission de suivi du DICO mise sur pieds par la Société Civile/ Forces vives du Sud-Kivu et les délégués au Dialogue. Cette commission avait en son sein les acteurs de la Société Civile du Sud-Kivu présentant toutes les composantes.

Concrètement, dès le 05/03/2002 cette commission a mis en place un programme de travail : deux réunions par semaine et des concertations permanentes entre les membres de la commission entre toutes les composantes et entre Bukavu et Sun City et vice-versa.

Pourquoi ? objectif affiché était : D'accompagner, suivre les délégués Sun City, Vérifier s'ils respectent le cahier de charge des Forces Vives, Les rappeler à l'ordre au besoin, Analyser les faits politiques, sociaux etc, les tenir informés de l'évolution au jour le jour, recueillir les informations sur Sun City, les analyser, les diffuser, prendre position pour influencer positivement les travaux, préparer le terrain afin que la population s'approprie le Dialogue et les résolutions de celui-ci, préparer ainsi un suivi et une implication positive de la Société Civile dans le processus de la transition.

A chaque étape, des positions ont été prises à l'initiative de la commission et du Bureau de coordination de la Société Civile ainsi que d'autres composantes.

Des déclarations ont été signés et publiées :

- « Franchir le rubricon : un suicide collectif pour les politiciens congolais » déclarations des Forces Vives du Sud-Kivu en RDC face aux tergiversation et blocages du Dialogue Inter congolais. Du 06/mars 2002 ; - « Déclaration des Forces Vives du Sud-Kivu en RDC face aux blocages et velléités de blocage du Dialogue Inter congolais de Sun City » du 19 mars2002 ; - « Le redéploiement des troupes Rwandaises et Burundaises au Sud-Kivu et au Katanga hypothèque de Dialogue Inter congolais et la paix en RDC, pétition des forcesVives du Sud-Kivu adresse à Monsieur KOFFI Annan, secrétaire Général des Nations Unies » du 27 mars2002 ; - « Déclaration de Force Vives du Sud-Kivu sur les tergiversations de délégués à Sun City à propos du Nouvel Ordre Politique et de la nouvelle armée nationale congolaise » du 02avril2002 , - « Déclaration de la délégation de la Société Civile de l'Est du Congo au colloque sur le renforcement de la solidarité régionale : établissement d'un programme pour une culture de paix, d'unité régionale : établissement d'un programme pour une culture de paix, d'unité et de développement pour les population » du 09avril2002 à Kampala en Ouganda.

Ces différentes prises de position sont allées dans le sens de réclamer la tenue régulière du Dialogue Inter congolais, le retrait le des troupes étrangères, l'unité nationale, une bonne gouvernance, la démocratie, le partage correct du pouvoir, la paix dans les pays des grands lacs etc.

Des mots d'ordre de désobéissance civile ont été suivis : le bruitage, les sit in etc. Des missions ont été organisées à l'intérieur de la Province pour expliquer l'Accord Cadre de Sun City et le processus du Dialogue inter congolais.

A Uvira, la Société Civile a pu élaborer un rapport sur les événements de Minembwe etc. Toutes les composantes de la Société Civile ont suivi les travaux du Dico. Les 08mars2002 à l'occasion de la journée internationale de la femme, les femmes ont fait des déclarations appelant les délégués au sérieux et à se mettre au travail.

Le Collectif des jeunes, le RADHOSKI, le collectif des étudiants (grève de deux jours pour attendre le dialogue), Héritiers de la Justice, Radio Maendeleo, Radio Maria se sont fortement impliqués dans le suivi du Dialogue Inter congolais.

A ce propos, la commission de suivi du Dialogue a initié l'animation de deux émissions radio pour l'analyse et le suivi du Dico : « Le journal du Dico »et « La Tribune du Dialogue » devenues après « Le journal de l'après-dico » et « La Tribune de l'après Dialogue ». La Commission de suivi a coanimé tous les dimanches l'émission « Paix et Développement » sur les antennes de la Radio Maria.

Une délégation de la Société Civile du Nord –Kivu et du Sud-Kivu restée au pays, a participé au symposium sur les grands lacs africains tenu à Kampala du 08 au 10 avril 2002. Elle a eu pour faciliter la diffusion de l'information, la commission a initié la publication d'un Bulletin ponctuel intitulé « DICO, le journal du Dialogue »

Résultats

Ce travail en synergie a permis la circulation de l'information en diminuant l'impact de la rumeur. Au moment les plus tendus, des appels aux calmes et à la vigilance ont évité des débordements préjudiciables à la paix et à l'ordre public. Ce travail a permis à la population de suivre au jour le jour le Dico. Cette dynamique a bénéficié de l'appui des partenaires tel diffusées par « Search for common ground ».

La population et les acteurs de la Société Civile ont ainsi eu l'opportunité de préparer le suivi de la transition et de la démocratisation de la RDC.

Difficultés

Le manque de moyens : ce qui fortement diminué l'intensité des actions sur terrain, notamment : la communication entre les acteurs en Province et avec Sun City ; la rupture avec Sun City pendant un temps, la pression de l'autorité sur les acteurs de la Société Civile

Notons que cette dynamique a fonctionné dans l'harmonie. Il n'y a pas eu de division interne à part les divergences naturelles fondées sur l'appréciation et les visions plurielles des faits par chaque individu. L'Eglise a joué un rôle très important.

Conclusion

Mais, aujourd'hui, la population se demande si l'on doit s'habituer et se laisser contaminer par les discours et l'occupation du terrain par l'une des composantes : RCD. Dialogue et pendant le Dialogue Inter congolais.

Il est important, de réfléchir pour faire participer davantage les populations au processus de paix, à la transition, à la démocratisation et aux élections.

Il est urgent de re dynamiser et de renforcer la Société Civile en terme de moyen et de ressources humaines, et de souder et de souder d'avantage la dynamique.

Bukavu, le 10 mai 2002

Ignace MUPIRA Mambo Senghi,

Président de la Commission de suivi du Dialogue Inter congolais pour les Forces Vives du Sud-Kivu

3. Suivi du Dialogue Inter Congolais en province Orientale

a) - RÔLE DE LA SOCIETE CIVILE DE LA PROVINCE ORIENTALE DANS LE CHANGEMENT POLITIQUE EN RDC

1. Contexte socio-politique de la Province Orientale

La Province Orientale, grandes victimes des affres de la guerre, est partitionnée en plusieurs zones d'influences depuis 1998. En effet, avec ses 503.409 km² de superficie, la province orientale est émiettée en Républiquettes dont : - la ville de Kisangani et une partie du district de la Tshopo, occupé par le RCD/Goma ; - le district du Bas-Uélé et une partie de la Tshopo occupé par le MLC de BEMBA, - le district de l'Ituri, entre les mains du RCD/ML de MBUSA NYAMWISI ; - le district du Haut Uélé est occupé par le RCD/National.

Il était pratiquement difficile d'accéder à toutes ces zones d'influence par la société civile au risque d'être traité d'espions. Nous pensons qu'avec la signature de l'accord-cadre gouvernement -MLC, la situation pourra se décriper pour retrouver l'unité de la province.

2. Problèmes

La Société Civile de la Province Orientale est confrontée à plusieurs problèmes notamment :
- Le manque de coordination et de concertation entre acteurs de la Société Civile ; - des actions sont menées d'une manière isolée et éparse ; - le manque de moyens/appuis financiers consistant, - l'antagonisme entre associations financées et non-financées ...

3. Evolution de la société civile

L'évolution de la Société Civile de la Province Orientale est marquée par trois forts ci-après :

- de la dynamique insufflée d'après la guerre de 6 jours (du 5 au 10 juin 2000).

Ayant constaté des lacunes graves dans l'exercice de leur pouvoir (les dirigeants congolais du RCD), constatant qu'ils avaient fui la guerre et se sont réfugiés aux mêmes endroits que la population, il a été dégagé clairement l'irresponsabilité des pouvoirs en place et la Société Civile de Kisangani en a appelé à la désobéissance civile totale. Cette dynamique a été à la base de la mise sur pied de la résolution 1304 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

- de la vaste campagne de sensibilisation et d'accompagnement des populations au DICO

La SYPA en collaboration avec toutes les associations de la Société Civile avait initié une vaste campagne dénommée « Dialogue Yetu » (Notre Dialogue) en vue d'impliquer toute la population dans le processus de changement politique en RDC.

- des fortes/profondes actions ont été menées en synergie pour une grande participation populaire. Il s'agit notamment de : - d'un grand concert populaire axé sur une bande produite par le groupe musica champagnes Musica sur le DICO (plus ou moins 2000 personnes avaient pris d'assaut l'Amphithéâtre de l'UNIKIS) ; - d'une grande émission télévisée avec les leaders du RCD et du mouvement associatif sur les chances de réussite du DICO ; - de l'espace Dialogue yetu. La grande salle de l'Aumônerie des jeunes (50 mètres sur 25) avait servi de point focal pendant les 52 jours du DIC pour cristalliser l'attention des populations du DICO. (Une radio et une télévision étaient mises sur pied pour informer et diffuser certains films sur la paix, la démocratie, les buttes populaires ...), - la participation des populations à travers les boîtes suggestions ; - les déficits populaires, - les émissions radio et télévision. « Dialogue yetu » ; le marketing social ; - le Feed-back kisangani - Sun City.

4. Point sur les Massacres du 14 mai

Après des tueries sauvages et systématiques des civiles et policiers, la société civile de Kisangani a été interpellée sur son rôle à jouer. Et une cohésion très forte a été faite pour dénoncer, établir les rapports ainsi que une responsabilité. Nous pouvons dire qu'il y a une responsabilité accrue et une cohésion des acteurs de la Société Civile dans l'accompagnement de leurs rôles.

5. Rôle traditionnel

La Société Civile a pour rôle traditionnel :

- d'accompagner les populations et de canaliser les revendications vers les décideurs politiques ; de faire le contre-pouvoir populaire ; de contrôler, de suivre d'action gouvernementale ; de veiller à la bonne gouvernance...

6. Vision de la société civile

Elle doit assurer à la fois un contre pouvoir populaire et politique dans le contexte actuel des choses ; et constituer un lobby très fort une vue d'influer sur les décisions prises et sur les pratiques mises en place par le pouvoir.

La société civile doit réfléchir, anticiper et contre-carrer toute action visant à déstabiliser, tuer les populations.... et toute autre action qui va à l'encontre de l'intérêt général.

7. Perspectives d'avenir

La Société Civile devra : - Inscrire dans son agenda la paix afin de maintenir la pression sur les belligérants, sur les instances internationales (conseils de sécurité Union Européenne...) et les Etats pour le donner priorité au dossier Congo ; - réaliser tous les jours le monitoring de fait le documenter, l'analyser et élaborer des rapports en vue de changer la politique des Etats et d'autres lobbies qui appuyant la rebellions ; obtenir le changement du mandat de la MONUC ; - concevoir un plan et des stratégies de protection des acteurs et de la population ; - examiner et renforcer les liens de partenariat avec la MONUC ; - documenter les différentes violations, des DDH, identifier les auteurs et constituer des dossiers pour justifier la mise en place d'un TPI pour le Congo ; - créer une solidarité internationale entre société civile congolaise et occidentale.

Fait à Bukavu, le 11/06/2002

Pour la Délégation de la Province Orientale
René SILEKI

b) - SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS AU DICO A KISANGANI

1. Introduction

En vue d'impliquer les populations boyonaises au DICO, la synergie pour la paix en collaboration avec toutes les associations de la Société Civile avait initié le projet de sensibilisation et d'accompagnement des populations boyonaises au DICO.

Les objectifs poursuivis consistaient à : nous approprier le DICO ; à informer quotidiennement les populations sur l'avancement des assises de Sun City ; à recueillir les suggestions et recommandations des populations en guise de contribution pour l'instauration de la paix en RDC ; à faire un feed-back entre Sun-City et Kisangani.

Quelques actions ont été menées en faveur de la population dans le cadre du suivi du DICO.

2. Actions menés

Avancement de l'opération Dialogue yetu - des Emissions télévisées, concert de musique et l'ouverture solennelle

L'ouverture de l'espace « Dialogue yetu » (Notre Dialogue) : les boîtes à suggestions, les débats populaires et (les évaluations périodiques), banques des données (classeurs + affiches) « Dialogue yetu ».

Déclaration de la société civile mémo (les émissions radio-télédiffusées), Marketing social, Feed-back avec Sun City, Lobbying.

L'ouverture de l'espace "Dialogue yetu"

La grande salle de l'Aumônerie des jeunes (à peu près 50 mètres sur 25) a été loué et disponibilisé au profit des boyonais pour servir de cadre de réflexion d'échanges, de sensibilisation et d'implication des populations au DIC et ce, pendant toute la durée du DIC. (52 jours)

Dans cet espace « Dialogue Yetu », il y avait une radio qui diffusait ou rediffusait les informations sur le DIC et une télévision pour informer les populations et assurer une distraction saine avec la diffusion des films sur la paix, la démocratie, la libération. Ex ROMERO, Mobutu le roi du Zaïre...

Il y avait aussi 2 boîtes à suggestions pour recueillir les suggestions et recommandations de la population par rapport aux cinq commissions instituées et des classeurs accessibles (Banque des données) à tous ceux qui contenaient des informations recueillies à travers les sites internet.

N.B. : La MONUC nous a offerts gratuitement ce service

Une équipe de six animateurs et accompagnateurs assuraient à tour de rôle la permanence dans l'espace « Dialogue Yetu » (dépouiller les suggestions et recommandations, faire la synthèse et le présenter au plénier hebdomadaire de chaque vendredi pour discussion.

Les activités organisées au sein de l'espace Dialogue Yetu sont :

Les participations populaires et effectives de la population à travers les boîtes à suggestion :

Deux boîtes étaient placées au centre ville (salle de l'Aumônerie des jeunes) ; une boîte à Kabonde (Paroisse Ste Folli), une boîte à Mangobo (Paroisse Marie, Reine de la Paix) ; une boîte à Mangobo (Paroisse Christ Roi) ; deux boîtes à l'université (campus de Kisangani).

Tout au long des assises de Sun City, nous avons recueilli plus de 20.000 suggestions. Notons que le nombre de suggestions évoluaient en dents de scies.

Les débats populaires

Un débat populaire, était institué chaque vendredi à 15 h⁰⁰ en vue : de faire le point sur l'avancement des assises de Sun City et prendre des dispositions conséquentes et d'apprécier, d'analyser et de critiquer les suggestions et recommandations faites et rédiger une synthèse des recommandations à transmettre à Sun City.

Ces débats connaissaient une participation massive de la population.

Les émissions « Dialogue Yetu »

Emission radiodiffusée

Elles passaient à la radio-télé AMANI chaque jour de 19h 30' à 20h⁰⁰. Elles faisaient l'état de lieu / l'avancement des assises de Sun City. Des séances sources recueillies à travers des micros -baladeurs étaient diffusées pour faire entendre les points de vue des populations

Emission télévisée

A travers l'émission « Monde Nouveau », la SYPA avait organisé des grands débats télévisés sur les attentes de la population des assises de Sun City, les chances de réussite, ...Etaient invités, les dirigeants politiques de la place, les personnalités du mouvement associatif, les étudiants, syndicalistes, ...

Marketing social

Environ 600 tricots portant la mention SYPA en face et « Dialogue Yetu » au dos avaient circulé dans la ville pour véhiculer, attirer l'attention du public sur le DIC. Des calicots étaient également étendus à travers les artères publiques invitant la population à penser DIC

Feedback avec Sun City

Nous avons fait une. Avec Sun City pour canaliser les revendications, suggestions et revendications de la base aux participants au DIC à Sun City et recevoir les nouvelles et l'état d'avancement des assises. Chaque jour on était branché au téléphone et au Net (Internet) pour réaliser ce travail. En fonction de ces informations, des actions de lobbying appropriées étaient initiées.

Lobbying

Pour le déblocage du DIC, on avait prévu : la désobéissance civile totale ; la visite des autorités locales, MONUC pour donner nos points de vue, le sit- in à la MONUC (quartier général), le Mémo au conseil de sécurité des Nations Unis et au S.S. (réalisé) ; la journée ville morte (réalisée)

3. Les difficultés rencontrées

Le refus de l'ouverture de l'espace Dialogue Yetu on a reçu des menaces, des intimidations. Mais après négociations, le RCD avait finalement cédé, accepté l'argument de cette manifestation les autorités n'avaient pas pris part à l'ouverture ; en matière de communication, Kisangani dispose d'un sel centre de communication, mais la MONUC nous avait prêté mains forte en acceptant qu'on ait accède à leur cyber café ; les moyens limités ; et rupture avec Sun City

4. Conclusion

Il, va sans dire que la population s'est appropriée le DIC à travers sa participation aux activités de l'espace Dialogue. Il a été noté une forte implication de tous les acteurs de la Société Civile, une expérience à une démocratie réinventée à travers les mécanismes de l'espace Dialogue Yetu, les émissions et boîtes à suggestions, bref la participation populaire. Il y a lieu de mobiliser la population et maintenir la pression en vue de changer le cours normal des choses en RDC. Il faut noter la grande cohésion entre acteurs de la Société Civile pendant le DIC. L'Accord politique signé est une grande satisfaction pour la majorité des congolais. La Société Civile jouit d'un un grand crédit populaire

Fait à Bukavu, le 10/06/2002

René SILEKI L.

Annexe 2.

QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LA SOCIETE CIVILE DU NORD-KIVU

Par Denis MASUMBUKO NGWASI, Chercheur, Centre universitaire Extension de Goma, B.P. 204 GOMA

Nous présentons quelques considérations sur la société civile du Nord-Kivu ; et nous évoluons, pour cela, selon les termes suivants : énergie sociale ; etapes ; mosaïque ; différentes conceptions ; problèmes ; conclusion. Notre exposé part d'un regard critique sur les situations et les pratiques du mouvement civil au Nord-Kivu, et tente de les saisir suivant un raisonnement plutôt théorisant.¹

¹ A tire complémentaire, nous signalons, à l'intention du lecteur intéressé, nos deux articles antérieurs sur le thème :

1. Energie sociale

A partir de son substratum populaire de base (Société civile primitive) et des associations à solidarité naturelle ou statique, la société civile du Nord-Kivu s'est institutionnalisée progressivement en s'efforçant de se construire petit à petit comme mouvement des citoyens.

En effet, au sens de l'histoire civile moderne, une société civile digne de ce nom est un mouvement de citoyens :

1.- Un mouvement de citoyens qui transcendent les solidarités naturelles, spontanées ou statiques et qui s'attachent à chercher, à réaliser et à promouvoir des solidarités nouvelles. Ces dernières solidarités valorisent des critères non-naturels, mais construits et convenus. Elles tissent des transversalités de toutes sortes, et associent des personnes ou des groupes d'origine et de statut différents de types familial, éthique, linguistique, religieux, régional...

Selon cette conception, la vérité du concept « société civile » réside essentiellement dans la dimension « citoyenne » et dans la « conscience citoyenne ou civile... ». En s'élevant au-dessus des solidarités primitives ou statiques, les gens montent vers les solidarités nouvelles, dynamiques, qui construisent l'Etat moderne, et qui rencontrent, caractérisent et alimentent leur profil et leur vocation dans cet Etat.. Ils deviennent citoyens ou citoyennes...

En effet, la société civile n'existe, et ne peut exister, en distance, voire en rupture, vis-à-vis de la société dans son ensemble ou des groupes dominants, dont l'Etat en particulier. D'où la notion-clé de « conscience citoyenne ou civile. C'est le fait, pour les citoyens ou les gens du peuple, de prendre conscience du destin de la collectivité, c'est-à-dire de la vie sociale collective, avec en son sein des situations sociales problématiques, des rapports de domination, d'exploitation et de répression, et donc des mécanismes et phénomènes de « jungle sociale ».

2.- Un mouvement de citoyens qui tirent de leur « conscience citoyenne ou civile » l'énergie nécessaire dans leur lutte pour la transformation sociale au profit d'un ordre social qui soit harmonieux et heureux pour tous (participation citoyenne, démocratie, Etat de droit...).*Donc, des citoyens qui travaillent sur les situations sociales, mais qui s'appliquent ou devraient s'appliquer particulièrement aux « rapports sociaux et politiques » existant au sein de la société.* Comme nous venons de le dire, ces rapports sont toujours porteurs de mécanismes de domination, d'exploitation et de répression des uns (des faibles, des pauvres...) par les autres (les forts, les puissants, les riches...) et leur fonctionnement sur le mode dominant-dominé tend à générer ou à favoriser la « jungle sociale »

Car, dans un pays comme le nôtre, le Congo, *ce n'est pas la nature, la malchance, la malédiction ou la colère de Dieu..., qui sont la principale cause de la pauvreté, de l'ignorance, de la misère des masses populaires, de la corruption... ; mais ce sont, fondamentalement, ces rapports inégalitaires structurellement institués.*

Quand une association se perçoit comme citoyenne », quand elle élève sa « conscience civile », et enfin quand elle s'applique davantage aux « rapports sociaux et politiques », elle contribue à renverser les inégalités qui marquent ces rapports. Alors, elle dépasse le simple

-
- D. MASUMBUKO NGWASI, Quelques spécificités de la société civile du Nord-Kivu, in Rapport de l'Atelier sur la réorganisation de la société civile du Nord-Kivu, mars 2000.
 - D. MASUMBUKO NGWASI, Pour une approche inclusive du concept « société civile », in Rapport d'atelier. Atelier sur « Réflexion sur la société civile et son rôle dans l'avant et l'après Dialogue inter-congolais », organisé par Law Group et Campagne pour la Paix, Goma, 15-17 janvier 2002.

statut d'association. Elle devient à la fois *énergie sociale* et *moteur de la transformation sociale*. C'est à ce niveau qu'il faut situer et chercher les critères de son dynamisme, de son efficacité et de sa perfection.

2. Etapes : du mouvement de la Conférence nationale souveraine à ce jour

Dans le processus de sa progression, au fil du temps, vers l'accès au statut d'une Société civile institutionnalisée, organisée et disposant de structures de coordination, la société civile du Nord-Kivu a suivi une évolution en quatre étapes.

La première étape : la Société civile du Nord-Kivu est sortie de son existence diffuse grâce au mouvement de la Conférence Nationale Souveraine (notée CNS). La préparation de la CNS, sa tenue, sa dynamique ainsi que les visions et les processus sociaux ou politiques qu'elle a rendu possibles constituent la matrice essentielle du dynamisme initial et de la vigilance socio-politique du mouvement civil au Congo.

Grâce à ce mouvement, les citoyens/citoyennes ont clairement réalisé qu'ils détiennent *une capacité politique et qu'ils doivent l'exercer*. *Cette capacité politique, c'est la prérogative, la faculté, le droit et le devoir de construire la politique « à partir des gens » ou de la « base » et de l'imposer, (voire de l'opposer), et de l'intégrer, par participation, à la politique « à partir de l'Etat » ou du « sommet ».*

Par ses délégués, la Province du Nord-Kivu a participé directement au mouvement de la CNS. Ainsi a-t-elle pu acquérir les principes et les schémas ayant présidé à la mise en place des premières structures de coordination de la société civile en son sein.

La deuxième étape, consécutive au mouvement de la CNS, a été celle de la mise en place effective des structures de la coordination provinciale. Initialement, ces structures étaient animées surtout par des personnes issues de la délégation civile du Nord-Kivu à la CNS. Des groupements comme le CRONG et la société civile urbaine, qui existaient déjà d'une certaine façon, ont soutenu l'émergence des structures de la coordination provinciale.

La troisième étape, c'est l'Assemblée générale tenue à Goma à l'Hôtel Karibu en mars 2000. Cette Assemblée générale s'est penchée sur l'état de la Société civile du Nord-Kivu et sur les conditions de sa réorganisation et de sa redynamisation. Elle a eu à procéder au renouvellement des mandats au sein de la Coordination provinciale.

La quatrième étape, c'est l'étape actuelle. La Société civile du Nord-Kivu connaît un développement remarquable, à en juger par le nombre d'associations qui prolifèrent et celui de programmes et d'activités dans les domaines de la pacification, des droits de l'homme, de la citoyenneté et de la démocratie, et de la lutte contre la pauvreté et du développement. Mais, elle connaît des difficultés de croissance remarquables, liées aux dynamismes, contradictions et défections internes, mais aussi aux crises et aux influences provenant de son environnement externe. C'est pourquoi, un programme est actuellement mis en œuvre tendant à préparer une assemblée générale ayant pour objet de consolider la coordination provinciale.

3. Mosaique d'associations et multiplicité d'initiatives

La Société civile du Nord-Kivu se présente comme une mosaïque d'associations de statut différent et de valeur inégale, avec une pluralité de programmes, d'initiatives et d'actions. D'une façon générale, les programmes concernent ou couvrent les domaines suivants :

- les conflits intergroupes (dont les conflits intercommunautaires/ interethniques) et leur règlement, la construction de la paix, la non-violence et la culture de la paix ;
- la promotion et la défense des droits de l'homme ;
- la promotion de la citoyenneté et de la participation citoyenne, la promotion du civisme démocratique et de l'éthique de participation ;
- L'édification de l'éducation des électeurs ;
- la lutte contre la pauvreté ; le développement communautaire ; et la promotion collective.

En considérant la multiplicité des initiatives et des actions, nous apercevons qu'elles se structurent autour de six principales variables opérationnelles :

- l'ingénierie sociale des projets : actions sur le terrain sous forme de projets-pilotes ;
- l'encadrement populaire : actions d'information, d'éducation et de vulgarisation, de sensibilisation et de conscientisation ;
- le monitoring : enquêtes et rapports (surtout en matière de droits de l'homme) ;
- les actions de lobbying et d'advocacy (surtout en matière de droits de l'homme), et celles de type « groupe de pression » ;
- la relation d'aide, de consultance et de conseil (surtout en matière de réconciliation et de paix) ;
- la recherche et les publications : cette activité est de plus en plus considérée, notamment dans les domaines de droits de l'homme, de l'analyse des conflits et de la pacification.

4. Différentes conceptions en présence

Par un effort de réflexion appliquée au monde des associations au Nord-Kivu à Goma, à la pluralité des initiatives et actions, aux attitudes et comportements des acteurs, nous pouvons distinguer plusieurs conceptions en présence par rapport à la nature de la société civile, de son éthique et de sa praxis sociale. Pour l'essentiel, nous pouvons les ramener à quatre principales conceptions perceptibles sur le terrain, surtout à l'occasion des questions sensibles et des enjeux majeurs de la vie sociale collective. Il s'agit des conceptions suivantes, présentées sommairement :

1.- La Conception centrée sur l'activisme politique de type populiste, qui considère la société civile comme un mouvement de syndicalisme populaire, voire populiste. Dans ce sens, l'action civile se nourrit d'un apolitisme absolu, obligatoire, austère dissociatif et sans compromis, et s'exprime selon les termes du militantisme discursif tantôt revendicatif, tantôt plaintif tantôt querelleur. En effet, cette conception se limite à construire un discours plutôt surréaliste sur la misère sociale populaire, sans pour autant concevoir et mettre en application un programme global, clair et réaliste, visant le relèvement de la vie sociale des masses populaires et la promotion de leur « capacité politique ». Elle tourne souvent dans sa cage faute d'ouverture, mais aussi d'alternatives opérationnelles concrètes, sans compter son inaptitude à accéder aux catégories essentielles de la pensée et de la praxis civiles.

2.- La conception centrée sur la lutte politique de type « social-démocratie » qui considère la société civile comme un mouvement de contestation-attestation, s'appliquant avant tout aux questions concernant les rapports sociaux et politiques en vigueur dans la société. Ces rapports sont chargés de mécanismes de domination, d'exploitation et de répression des uns par les autres et sont producteurs des inégalités qui limitent l'accès équitable de tous aux valeurs et aux ressources de la société. Loin d'être anarchiste, cette conception récuse l'apolitisme, et s'intéresse à la socio - analyse appliquée aux questions de pouvoir, de leadership et de hiérarchie dans les rapports sociaux et politiques. Elle met l'accent sur

l'ouverture et la confrontation avec les différentes instances collectives, et fait recours aux outils du « savoir de vie » et à ceux du « savoir intellectuel » dans sa praxis sociale concrète. Mais elle souffre d'être souvent hors de la portée de nombreux acteurs en raison de ses exigences méthodologiques.

3.- La conception « indigéniste » qui considère la société civile comme un mouvement des personnes partageant la même origine ethno - territoriale et luttant pour une sorte de purisme ethno - culturel ou ethno - territorial. Cette conception tend à élaborer l'opinion selon laquelle l'éligibilité et le leadership dans les associations et les organisations civiles et socio - collectives doivent être réservés exclusivement, ou presque exclusivement, aux personnes qualifiées d'originaires ou d'autochtones. Il en est de même parfois du membership. En outre, cette vision de la société civile tend à privilégier les associations à solidarité primitive ainsi que les collectifs d'originaires ethno-territoriaux.

A l'évidence, elle a d'énormes difficultés à rencontrer les dynamismes et les problèmes sociaux globaux, et à manier sainement les catégories de la pensée civile contemporaine qui s'accorde avec la modernité démocratique.

La conception constructiviste ou intégrationniste, qui considère le mouvement civil comme une dynamique de combat social et politique. Mais une dynamique collective qui se construit et s'exprime concrètement avec tous les citoyens/citoyennes sans exclusive, là où ils vivent, selon les circonstances partagées de la vie quotidienne, et les besoins vitaux communs qui obligent à agir ensemble pour édifier une société de bonheur pour tous. Cette conception constructiviste et intégrationniste est théoriquement satisfaisante et sa mise en œuvre pratiquement possible.

A notre avis, elle est mieux en conformité avec l'éthique civile en accord avec la modernité démocratique. Néanmoins, en dépit de sa cohérence, elle connaît des obstacles. Les plus ardues sont principalement les résistances aux changements. En effet, elle commande des changements, qui tendent à faire éclater les mentalités primitives de type paroissial ethniste ou territorialiste, etc. A ce titre, elle tend à bouleverser la quiétude des consciences passéistes, conservatrices, voire figées et à se voir combattre par ceux qui ont du mal à pouvoir s'élever à la hauteur des valeurs sociales et politiques modernes.

Ces différentes conceptions de la société civile existent réellement. Mais elles ne sont ni « entéléchie », ni « maladies », ni « péchés », mais « productions idéologiques ». En effet, elles sont produites par des acteurs qui se trouvent confrontés aux mêmes réalités sociales, mais perçues et interprétées diversement.

5. Problèmes ou défis actuels

A l'heure actuelle, la société civile du Nord-Kivu est confrontée à trois problèmes majeurs :

- Les problèmes liés à la balkanisation de fait de la Province du Nord-Kivu. C'est une situation inhérente au contexte de guerre de rébellion en cours depuis 1998.

- Les problèmes liés aux conceptions en présence concernant et le rôle de la nature et le rôle de la société civile, mais aussi la portée de sa praxis sociale. Nous avons évoqué précédemment quatre principales conceptions de la Société civile. A ce propos, on peut se poser quelques questions. Quels sont les aspects forts et les aspects faibles de chaque conception ? Quelle est la capacité de chacune d'elles de féconder la problématique civile dans son rapport à la société ? On peut poser tant d'autres questions... Le drame, c'est que

ces conceptions tendent à fonctionner de façon contradictoire, au risque de générer des effets à somme nulle ou des effets mutuellement destructifs. Il faut les dépasser ; et c'est le défi majeur à relever d'urgence, aujourd'hui.

- Enfin, l'émergence du bicéphalisme au sommet du mouvement civile du Nord-Kivu à Goma. A côté de la coordination régulière en place, on observe l'entrée en scène d'une autre coordination, née en mars 2002. La poussée des fantasmes mi-indigénistes mi-populistes n'est pas totalement absente. Cet état de choses apparaît au moment où la Coordination de la société civile du Nord-Kivu à Goma s'est engagée, depuis le mois d'août 2001, dans une planification devant conduire régulièrement à la tenue de l'assemblée générale électorale. Cette planification intègre l'organisation d'un atelier sur les stratégies de pacification et sur la situation de la société civile. Un atelier qui pourra avoir lieu prochainement, si tout va bien. De toute façon, cette planification constitue la voie rationnelle à suivre pour arriver à la thérapie institutionnelle ; elle devrait être soutenue par tous les acteurs de la société civile du Nord-Kivu.

6. Conclusion : Préoccupations majeures

Nous mentionnons, pour terminer, ce qui apparaît comme préoccupations majeures aujourd'hui. En effet, à l'heure actuelle, la coordination de la société civile du Nord-Kivu s'attache aux tâches majeures suivantes :

- Programmer et intensifier les actions dans les domaines d'interventions traditionnels : Constructions de la paix ; Droits de l'homme ; Démocratie et Citoyenneté ; Développement et lutte contre la pauvreté... Parallèlement à la conduite de ces actions, signalons une préoccupation aussi impérieuse : celle d'aiguiser davantage, grâce aux réflexions critiques, les approches courantes : Ingénierie des projets ; Encadrement-accompagnement populaire ; Lobbying et Plaidoirie (Advocacy) ; Rencontres (Formation-Vulgarisation, analyse-élucidation, analyse-invention, analyse-évaluation...)

- Préposer et organiser un atelier d'évaluation centré sur deux thèmes : le processus de pacification et la société civile. Actuellement, des travaux préparatoires, y compris des missions auprès de différents comités urbains et territoriaux de la société civile, sont en cours. Si tout va bien, l'atelier pourra se tenir au mois de juillet 2002.

- Poursuivre le travail lié aux urgences humanitaires en faveur des sinistrés de la catastrophe du Nyiragongo (survenue le 17 et le 18 janvier 2002), et réfléchir aux approches et actions centrées sur l'évolution vers la réhabilitation et le développement durable.

- Réactiver les relations de partenariat avec les ONG qui apportent souvent leurs appuis aux associations civiles locales. L'attention de ces ONG semblent avoir été largement sollicitée par la catastrophe du Nyiragongo au détriment d'autres problématiques (paix, droits de l'homme, développement...) ou situations critiques existant dans la province. Comme la gestion des urgences humanitaires, nées de cette catastrophe, est dans sa phase d'expiration, il est recommandable de relancer les relations de partenariat habituelles autour de ces problématiques. Suivre les évolutions de l'après - Sun City, concevoir et engager des stratégies tendant à conditionner ces évolutions dans un sens positif pour le grand bien du Congo dans ensemble.

Annexe 3.

Rôle de la Société Civile du Sud-Kivu

Présenté par Didace KANINGINI KYOTO M, Président a.i

Que dois-je ajouter au brillant tableau des réalisations de la Société Civile dans le cadre des travaux de la Commission de suivi, tel que brossé par M. Ignace MUPIRA. Peut-être cadrer les propos vers un bilan plus opérationnel.

Je propose que nous puissions réfléchir autour de trois axes principaux : D'abord je voudrais parler du contexte général, ensuite je m'arrêterai sur les défis à relever et enfin je voudrais développer les perspectives.

Etant donné que le thème à développer porte sur le Rôle de la Société Civile, il faut que je dise d'emblée que le rôle de la Société Civile du Sud-Kivu n'est plus à démontrer.

Un petit retour sur notre histoire récente nous permet de relever le rôle combien louable joué par la Société Civile du Sud-Kivu lors de la Conférence Nationale Souveraine vers les années 1990.

Aujourd'hui, il faut dire qu'un décompte non-exhaustif place le Sud-Kivu en tête dans le mouvement associatif national avec plus de 1300 associations et autres organisations réunies en composantes. Ici au Sud-Kivu, celles qui sont recensées au niveau du Bureau de Coordination atteignent le chiffre de 543 et que nous regroupons en dix composantes que sont :

Les organisations de Développement, des Femmes, des Jeunes, de Droits de l'Homme, à Intérêts économiques, les associations culturelles, Sportives et de loisirs, Scientifiques et savantes, Caritatives, Humanitaires et Philanthropiques, les Syndicats et les Confessions religieuses.

A ce compte, il faut que je relève l'action d'envergure menée par les anciens du mouvement associatif sous d'autres cieux dont les plus brillants se retrouvent dans notre capitale.

En terme de capitalisation des ressources et compétences disponibles, des actions remarquées méritent quand même d'être relevées. Je citerai sans souci de préséance : le Plan de paix, rédigé le 9 décembre 2002, texte qui a largement inspiré les rédacteurs de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka et surtout dont les références sont perceptibles au sein de la résolution 1934, l'organisation du Symposium International sur la Paix en Afrique, les régulières participations des délégués du Sud-Kivu aux sessions annuelles des Droits de l'Homme à Genève.

Dans le même ordre d'idées, beaucoup d'associations à envergure internationale font la fierté du Sud-Kivu. A titre illustratif, je peux nous féliciter de Héritiers de la Justice, PIDP, Groupe Jérémie, CEDAC, COJESKI, pour ne citer que celles-là. Pourquoi ne reviendrai je ne pas site les organisations internationales qui se trouvent déjà installées au Sud-Kivu et je pense à Law Group, Search for Common Ground, CENADEP et j'en passe.

Nos contacts réguliers avec les responsables du Bureau sur terrain du Haut Commissariat aux Droits de l'homme à l'Est de la R. D. Congo.

Je dois rentrer ici sur une activité importante que nous organisons avec les réseaux provinciaux des associations des Droits de l'Homme au Sud-Kivu à l'occasion du 53^{ème} anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme.

Cette immense activité a démontré à ceux qui voulaient des preuves que la société Civile à une grande capacité d'initiative.

Mais c'est surtout, la mobilisation autour de la catastrophe survenue à Goma qui a fini par démontrer la force et l'importance dont la Société Civile dispose.

Tout pour dire que le rôle de la société Civile a toujours été celui d'être à côté du peuple dans ses préoccupations quotidiennes et pour son bien-être.

Au moment de l'engagement au Dialogue inter-congolais, les forces et les faiblesses peuvent être ramenées à la manière dont la Société Civile a fonctionné comme une grande machine qui a pesé de tout son poids dans la désignation de ses délégués au dialogue Inter-congolais.

Cet accompagnement doublé d'une organisation avec finesse à été remarqué dans le pré-dialogue de Gaborone (20-25 août 2001) et les restitutions qui s'en sont suivies. Le travail de la Société Civile du Sud-Kivu n'a pas été de tout repos.

En dépit des menaces et autres intimidations montées et entretenues par un pouvoir en perpétuelles contradictions avec ses propres enseignements, la Société Civile à maintenu avec perspicacité des options telles :

Le Dialogue Inter congolais est incontournable, il doit avoir lieu et tout le monde attend qu'il débouche sur une paix durable ; Il y a un consensus sur le fait que les fondations et les principes d'un gouvernement de transition et des institutions citoyennes seraient issus des négociations nationales ; tout le monde soutient que l'intégrité territoriale de la R. D. Congo est non-négociable et que l'un des résultats serait l'unification rapide du pays accompagnée de la libre circulation des personnes et de leurs biens.

Toutefois, des divergences ont persisté sur certaines questions : Les opinions sur la question de nationalité, en particulier sur le statut de citoyenneté des Banyamulenge, vont de la plus radicale (où ces derniers sont considérés comme des étrangers) à la plus modérée (qui tout en l'inscrivant à l'ordre du jour du Dialogue Inter-Congolais, pensent que celui de cette communauté qui voudrait rester au Congo y resterait comme à l'avant étant donné qu'on a toujours vécu ensemble); Les avis divergent sur la nécessité de voir certaines pré-conditions, comme le retrait des troupes étrangères avant la tenue du Dialogue Inter-Congolais.

Quoiqu'il en soit, le Dialogue Inter-Congolais est vêtu de beaucoup d'espoirs par rapport à la sortie de la crise qui déchire la R.D. Congo même si beaucoup s'expriment en termes de crainte d'une reprise généralisée de la guerre en cas d'échec.

Pour ne pas rater le tournant, la Société Civile du Sud-Kivu a mis en place une Commission de suivi suivant les résolutions de l'atelier d'harmonisation des cahiers des charges des provinces à Nairobi au mois d'octobre 2001.

L'esprit général est de mettre tout le monde la main à la machine. Ainsi, pour réactualiser la liste des membres de la Commission de suivi, le critère d'inclusivité a prévalu.

Par exemple, la répartition des postes au sein de cette commission prévoyait :

Bureau de coordination de la Société Civile (1 personne), CEDAC (1 personne) , GRAPES (1 personne)

Associations estudiantines(1 personne) , Associations savantes(1 personne) , Associations philanthropiques, humanitaires(1 personne) , Associations féminines(1 personne) , Fédération des Entreprises du Congo(1 personne) , Associations de défense des Droits de l'Homme(1 personne) .

A la lumière de cette philosophie, la conception que nous nous faisons de la société civile est la représentation la plus étendue des populations dans leur propre prise en charge et dans l'orientation des questions les plus vitales concernant leur vie de tous les jours à travers leurs représentants qui sont actifs et acteurs de la société Civile.

C'est cette vision qui à prévalu dans le travail de terrain tel qu'il à été mené au niveau de la Commission de suivi et du Bureau de Coordination de la société Civile.

Ici, je m'en vais saluer les contributions de BUCONG/ Uvira au sujet de la guerre dans les Hauts-Plateaux et celles de SOCOODEFI dans la transmission aux délégués et experts à Sun City des avis des Nationaux exilés en Tanzanie.

De même les descentes à la base pendant le déroulement des travaux de Sun City pour un échange sur leurs attentes et la collecte de leurs considérations comme apport à transmettre aux délégués et experts à Sun City et surtout de la vulgarisation de l'Accord-cadre.

Ce travail qui met en premier plan les bénéficiaires directs de l'action de la Société Civile, a été couronné par la publication du Journal du DICO et de la mise à la disposition du public d'un tableau d'affichage pour informer jour après jour des moments forts du dialogue tel que vécu à Sun City.

Le deuxième point de notre intervention a trait aux défis à relever. D'une manière linéaire, je m'en vais citer des points qui exigent de nous tous des réflexions et que j'exprime en termes des problèmes :

La numérisation des prestations et des options à défendre dans la vie associative ; La proclamation de l'autonomie dans le respect du rayon 'action ; L'éthique et la déontologie des animateurs de la société Civile à sauvegarder ; La mise en place des noyaux territoriaux pour un rayonnement et un arrosage par flux alternatifs entre l'intérieur et les centres urbains , L'harmonisation des points sur certaines questions pour rendre le miroir de l'opinion publique : - au sujet de la nationalité (cas de Njia ya AMANI), pour ou contre le gouvernement de Kinshasa, pour ou contre le rapprochement avec le RCD, ...

Enfin, je voudrais terminer en ouvrant les perspectives pour un travail plus constructif et plus orienté vers les intérêts supérieurs de nos populations.

Pour nous, Société Civile du Sud-Kivu, les actions prioritaires devraient être orientées vers les axes suivants :

Organisation de la communication pour qu'un flux interactif puisse renforcer le travail à la base et déboucher sur la possibilité de parler d'une seule voix ; Forts de cette communion des vues et d'idées, se transporter vers des actions de lobbying orientées vers la Communauté internationale, les bailleurs des fonds et les médias ; Pour y arriver et atteindre les objectifs ci-haut énoncés, un renforcement des compétences en groupes thématiques s'avère indispensable ; cela passe par l'identification des compétences et des besoins de

renforcement ;En vue d'organiser les acteurs en groupes thématiques, un impératif s'exprime en termes des rencontres d'échange pour parfaire la connaissance entre acteurs et intervenants locaux, nationaux et internationaux pour éviter d'embrasser n'importe quel monstre.

Je m'en voudrais si je terminais ce mot sans remercier ceux qui ont été les plus prêts de nous dans ce combat vers la restauration de notre liberté fondamentale. Sans être exhaustif, je citerai :

Law Group, IFES, 11.11.11, Beati I Costruttori di Pace, NCA et NPA , Et les Amis suisses ; Mon dernier mot, c'est la volonté de traduire en faible la philosophie d'Alphonse Daudet dans les LETTRES DEMON MOULIN.

Je pense au conte Le Curé de Cucugnan. Je cite de mémoire :

« L'Abbé Martin était curé de Cucugnan, bon comme le pain, franc comme l'or, il aimait paternellement ses Cucuganais. Pour lui, son Cucugnan aurait été un paradis sur terre si ses Cucugnanais lui avait donné un peu plus de satisfaction. Mais hélas, l'araignée filait dans son confessionnal et le beau jour de Pâques, l'hostie restait dans son saint ciboire.

Voilà, chers frères, mon mot de la fin en nous appelant à nous serrer la main dans la main pour que l'araignée ne file pas dans notre confessionnal et que toute l'hostie soit avalée avec envie.

Je dis et je vous remercie.

Fait à Bukavu, le 11 juin 2002.

Annexe 4.

Discours d'ouverture et de clôture

A. Mots d'ouverture

B. Mots de clôture

a) Mot de clôture des organisateurs

b) Mot des participants

Nous acteurs de la Société Civile du Nord-Kivu du Sud-Kivu et de la Province Orientale réunir en Séminaire Atelier au Centre d'Accueil Protestant de Nguba à Bukavu sur les leçon à tirer de Sun City et les perspectives de la période de transition en RDC organisé du 10 au 12/06/2002 par le CENADEP/Antenne du Kivu, le LAW GROUP et le CEDAC, remercions les organisateurs de cette grande opportunité, d'échanges.

Ces échanges en cours des exposés en panel, des travaux en carrefours et les débats en plénière nous ont permis de faire le point sur le contexte et la situation à l'Est de la RDC, d'analyser de capitaliser les résultats du Dialogue Inter Congolais de Sun City pour dégager les actions à mener, et les stratégies susceptibles de contribuer à la décrispation de la situation politique en RDC, de montrer le rôle acteur de la Société Civile dans la transition vers la 3^{ème} République c'est échanges nous ont surtout permis de relever les défis, de définir le (5) rôle et la vision de la Société Civile et de circonscrire les enjeux de l'après Sun City du regard d'une part des évolution récentes et d'autre part des acteurs de la limites de la Société Civile.

Ces échanges nous ont permis de d'évaluer l'appréciation de la population sont les travaux de Sun City. Les participants se renforcement de la volonté des belligérants Congolais d'aller de l'avant dans la résolution de la crise Congolaise Les participations saisissent cette occasion pour remercier la communauté Internationale pour sa contribution à l'avancement de processus de réunification et de pacification du Congo.

Les participant demandent à la communauté Internationale un accompagnement à aboutir à un accord politique inclusif, et à favorisée une amélioration des conditions sécuritaires partout en RDC les participants souhaitent que dans rencontre pareilles soient régulières au niveau de toute Provincial, et Inter Provincial que National.

Fait à Bukavu, le 12/06/2002

Sé/ Les participants

c) Mot du Représentant du Maire de la Ville de Bukavu

Mr le Coordinateur du CENADEP/A.K

Mr le Coordination a.i du Law Group/Bukavu

Mr l'Animateur Principal du CEDAC/Sud-Kivu

Mr le Modérateur

Mr le Représentant des Participants

Distingue Invites

Mes dames, Mes demoiselles et Messieurs

Chers Participants

Au terme de ces journées de réflexions sur les thèmes : « LES LECONS A TIRER DU DIALOGUE INTER CONGOLAIS ETV LES PERSPECTIVES POUR LA PERIODE DE TRANSITION EN R.D CONGO » au nom de l'autorité locale, Président Urbaine du RCD et Maire de Bukavu, que nous représentons ici, un honneur et un réel plaisir de nous retrouver dans cette Salle du CAP/NGUBA, pour vous remercier non seulement pour avoir répondu à l'invitation des organisateurs de cet Atelier, mais surtout pour avoir contribuer de la manière positive à l'analyse des efforts déployés par les acteurs de la Société Civile dans l'édification de la faix dans nos provinces respectives et l'ensemble de notre beau pays de Congo Démocratique.

Messieurs les Coordinateurs

Chers Conférenciers, Chers Séminaristes

Les organisations internationales semblent être dépassées par les événements de notre pays et les Agences Humanitaires fleurissent comme si les malheureux des uns faisaient le bonheur des autres. Pourquoi au lie d'un créer plusieurs avec véhicule tout terrain, Motorola en main et un proche, bureau luxer, ne peut ou pas résoudre une seule fois les problèmes à la base de tous les conflit avec des gros budgets, dont ces agences possédant

Les Un-disant enfers pour la plupart expatrié sillonnent nos villes en toute vitesse même s'il n'y a pas urgence, seulement par ce qu nous leurs avons crée de l'emploi tout en restant nous mêmes chômeurs, notre mal c'est de ne l'avoir pas compris à temps.

En aucun jour, nous, en région de Grand Lacs et l'Afrique Central si rien ne se fait par nous même, pour résoudre nos problèmes d'une façon pacifique, nous ne trouverons la paix par le biais des communauté Internationales, qui, du reste productrices et vendeuses des armes.

Cher frères et Soeurs Participants

Je voudrais croire que nos efforts communs pour en finir avec la partition de notre pays, seront en mesure de notre espoir.

Que les résultats de ces travaux nous permettent de confronter nos actions respectives à la réunification de notre pays.

Nous avons accueillis nos frères et sœurs qui sont venir de GOMA, KISANGANI, BENI, BUTAMBO, KINSHASA et UVIRA, au quels nous souhaitons un bon retour dans leurs milieux respectifs, mais n'aller sombrer ni dans le silence ni dans l'oubli enfin que les journées ne deviennent inutiles.

Nous avons terminé ce mot en remerciant CENADEP, LAW GROUP et CEDAC pour l'appui qu'il a effort pour la réussite de ces assises. Ce n'est pas un séminaire se 3 jours qui peut effacer tout se trouve dans le cœur meurtris par tout les conflits et leurs maux que connaît notre pays, même si cela peut constituer une pierre a l'édifice de la construction de la paix.

Nous félicitons le Modérateur pour avoir permis à l'atelier de devenir un groupement participatif, même si à certains moments la gestion du temps n'était pas toujours efficace.

Et enfin au nom de l'autorité locale, Président Urbain du RCD, Maire de Bukavu et à mon nom propre, nous déclarons, clos, les travaux de Séminaire - Atelier, Organisé par le CENADEP/A.K en collaboration avec LAW GROUP et CEDAC, tenu au CAP/NGUBA, commune d'Ibanda, du 10 au 12/06/2002.

Nous vous remercions.

Annexe 5

Invitation et programme de l'atelier

- Invitation

Centre National d'Appui
Documentation
au Développement et à la
Civique
Participation Populaire
« CENADEP »
Antenne du Kivu

International Human Rights
« LAW GROUP »
Bureau de Bukavu

Centre d'Etudes, de
et d'Animation
« CEDAC »

Bukavu, le 25/05/2002

INVITATION

Madame, Monsieur,

Cher Collègue,

Le Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire
« CENADEP/Antenne du Kivu » en collaboration avec l'International Human Rights « LAW

GROUP/Bukavu » et le Centre d'Etudes de Documentation et d'Animation Civique « CEDAC » vous invite à participer au séminaire-atelier qu'ils organisent du 10 au 12 Juin 2002 au Centre d'Accueil Protestant de Nguba à Bukavu/Sud-Kivu.

Le séminaire-atelier regroupera les acteurs de la Société Civile des provinces du Nord-Kivu, du Maniema, du Sud-Kivu et de la Province Orientale (Kisangani et Bunia) et portera sur le thème « LES LECONS A TIRER DE SUN CITY ET LES PERSPECTIVES DE LA PERIODE DE TRANSITION EN RD.CONGO. »

Les participants en provenance de Bunia, Kisangani et Kindu viendront à Bukavu à partir de Goma à bord du bateau Lady Nadia du samedi, 8 juin. Par contre ceux en provenance d'Uvira seront pris en charge à partir du Dimanche, 9 juin 2002. Pour des raisons de restriction budgétaires, les organisateurs ne sauront prendre en charge les billets avion Goma-Bukavu-Goma ; ce parcours étant couvert par le billet bateau sur le Lac Kivu.

Nous vous prions de bien vouloir pré-financer votre voyage jusqu'à Bukavu où vous vous ferez rembourser sur base de pièces justificatives des dépenses réellement encourues (Frais de transport, logement et restauration). Aucun per diem ne sera payé.
Nous vous souhaitons d'avance la bienvenue !

Les organisateurs,

Cyprien BIRHINGINGWA M.

Arsène KIRHERO Ns.

Emmanuel ZIULU Nk.

Coordinateur du CENADEP/
principal

Coordinateur a.i du

Animateur

Antenne du Kivu

GIDH/Law Group

du CEDAC

- Programme de l'atelier

Du 8 au 9 juin 2002 : Accueil et installation des participants au Centre d'Accueil Protestant de Nguba/Bukavu.

- Lundi, 10 juin 2002 :

8H30 – 10H30: - Installation des participants dans la salle des travaux
- Cérémonies d'ouverture officielle

- Mot de bienvenue

- Brève présentation des participants
- Présentation du séminaire-atelier et du cadre de la rencontre
- Communication portant sur les aspects logistiques
- Mot d'ouverture officielle de l'atelier par l'autorité
- Cocktail

10H30-12H30 : LE POINT SUR LES TRAVAUX DE SUN CITY
en panel (Ngwasi, Enock et Venantie Ignace Mupira Mambo Sengi.)
Débats et Echanges

12H30-14H00 : Repos - Repas

14H00-16H00 : LES EVOLUTIONS RECENTES APRES SUN CITY
en panel (Bagenda pour un exposé introductif)

16H00-16H00 : Réunion de l'Equipe Pédagogique

Mardi, 11 juin 2002

8H30- 9H00 : Synthèse des travaux de la 1ere journée

9H30-10H30 : LECONS A TIRER DE SUN CITY : Travaux en
carrefours)

10H30-10H45 : Pause cafe

10H45-12H30 : LECONS A TIRER DE SUN CITY : Mise en commun

12H30-14H00 : Repas-Repos

14H30-16H00 : ROLE DE LA SOCIETE CIVILE

Panel (3) sur LA SITUATION DE LA SOCIETE CIVILE

Le point sur la société civile du Sud-Kivu, du Nord Kivu
de la Province Orientale et du Maniema

- Tour de table et Débat sur la situation de la société civile

: Réunion de l'Equipe pédagogique

16H00-17H00

Mercredi, 12 juin 2002

8H30- 9H00 : Synthèse des travaux de la 2eme journée

9H00-10H30 : ACTIONS et STRATEGIES De LA SOC. CIV. : Travaux en
carrefours

10H30-10H45 : Pause café

10H45-12H30 : Mise en commun

12H30-14H30 : Repas-Repos

14H30-15H30 : Mise en commun (suite)

Recommandations

15H30-16H00 : Cérémonie de clôture

- Communiqué final

Synthèse générale des travaux

Résolutions et recommandations

- Mot de clôture officielle

Cocktail

Annexe 6
Liste des participants

